



Année universitaire 2024 – 2025

PROJET M2 ALTER

Du travail dans l'agriruralité !

GROUPE DE PROJET

AMANS Lysandre
BOUTTIER Clara
CHALET-GUILLET Louis

DELAURÉ Clarisse
LEROY Patrick
RAVIOL Léna

Master AETPF Agroécologie
2ème année, spécialisation Alter

Date de soutenance : 31/01/2025

Nombre de pages : 48

ENCADRANTES DU PROJET

SENCÉBÉ Yannick
DERBEZ Floriane

L'Institut Agro Dijon
26 bd Docteur Petitjean
21 000 DIJON



REMERCIEMENTS

Un travail collectif tel que celui que nous avons réalisé dans le cadre de ce projet appelle quelques remerciements sincères.

D'abord, un immense merci aux **agriruraux.ales enquêté.es**, qui nous ont accueilli.es sur leur lieu de vie et de travail, ont partagé leur quotidien et répondu à nos questions avec honnêteté et franchise. Ce travail n'aurait pas été possible sans elleux.

Merci à **Yannick Sencébé** et **Floriane Derbez**, enseignantes-chercheuses au CESAER et encadrantes de notre projet. Leur accompagnement, de l'élaboration de la méthodologie jusqu'à l'analyse, a été précieux. Parce qu'on ne devient pas sociologue en un an, leurs conseils ont été inestimables pour affiner nos entretiens, recadrer notre travail et explorer de nouvelles pistes. Merci à elles pour leur disponibilité et leur réactivité tout au long du projet.

Merci à **Bénédicte Robert** et à **toute l'équipe administrative du CESAER** pour leur disponibilité et leur efficacité dans la gestion des ordres de mission, notamment face aux caprices de la météo... et aux rencontres inopinées avec des chevreuils sur la route (une portière s'en souvient encore...).

Un grand merci aussi à **Florian Sanguinet** et son logiciel de pointe pour les retranscriptions des entretiens. Sans lui, on y serait encore, coincé.es dans des heures d'enregistrements...

Merci aux **intervenant.es de la démarche RARES**, en particulier **Marie Jonnard**, **Johanne Rod** et **Sophie Labbé**, pour nous avoir présenté la démarche avec précision lors de notre semaine de module. Merci également aux autres acteur.trices impliqué.es qui seront présent.es à notre soutenance.

Enfin, ce projet marque notre dernier travail collectif dans le cadre de notre formation. Aussi nous tenons à **nous remercier collectivement**, nous et nos camarades de promotion, pour les beaux moments passés ensemble cette année, au travail comme en terrasse.

Et comment ne pas finir sans saluer **la Twingo de Tatïe** et tous les autres véhicules qui nous ont permis de boucler notre terrain ? Sans eux, rien n'aurait été possible.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	1
1 ETAT DE L'ART	3
1.1 Sociologie du travail agricole	3
1.1.1 Le travail : une notion multidimensionnelle	3
1.1.2 De la mesure du travail et de sa perception	4
1.1.3 L'évaluation du travail appliqué à l'agriculture	5
1.2 Le travail agricole et son évolution.....	6
1.2.1 Une agriculture de subsistance révolutionnée.....	6
1.2.2 Le travail dans les alternatives du monde agricole.....	7
1.2.3 Des profils agricoles en mutation.....	9
1.3 La notion d'agriruralité en BFC.....	11
1.3.1 Structures agrirurales : de quoi parle-t-on ?	11
1.3.2 La démarche RARES BFC	12
2 METHODOLOGIE	14
2.1 Construction du guide d'entretien et conduite de l'enquête	14
2.2 Construction de l'échantillon	15
2.3 Présentation du cadre d'analyse.....	18
3 RESULTATS ET DISCUSSION	19
3.1 Une diversité de trajectoires menant à l'agriruralité	19
3.1.1 Type 1 : Les exploitant.es ruraux.ales	19
3.1.2 Type 2 : Les néo-paysan.nes en maisonnée	21
3.1.3 Type 3 : Les militant.es du quotidien.....	22
3.1.4 Type 4 : le jardinier pédagogue.....	23
3.2 Perception et définition du travail par les agriruraux.ales.....	23
3.2.1 Des rattachements professionnels variées.....	23
3.2.2 Le lien à la rémunération et son impact sur la perception du travail.....	26
3.2.3 La recherche d'autonomie dans le travail.....	27
3.2.4 Le travail comme un moyen	28
3.3 Ce que signifie le travail en agriruralité	29
3.3.1 Tenir le travail : entre intérêt et contraintes	29
3.3.2 Comment iels s'adaptent	30
3.3.3 Dans quelles mesures les agriruraux.ales tiennent-iels leur travail ?	33
4 POINTS D'ATTENTION A DESTINATION DES PORTEUR.SES DE PROJET	36
5 REFLEXION SUR LES LIMITES DU PROJET	38
5.1 Difficulté et biais méthodologiques de l'enquête	38
5.2 L'agriruralité en question.....	40
5.2.1 Sur la multiactivité et la diversification.....	40
5.2.2 Sur l'ancrage et le lien au territoire.....	41
5.2.3 Entre concept et usage : quelle légitimité au terme « agriruralité » ?.....	41
CONCLUSION	42
BIBLIOGRAPHIE.....	43

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Table des figures

Figure 1 : Statistiques des 12 structures enquêtées	17
Figure 2 : Répartition géographique des structures agraires de BFC rencontrées dans le cadre de l'enquête.....	17
Figure 3 : Ouverture du marché du foncier agricole en Bourgogne Franche Comté, en 2017 (SAFER, 2017)	38

Table des tableaux

Tableau 1 : Statistiques des structures issues des 3 filtres sur la BDD initiale	16
Tableau 2 : Statistiques des 19 structures à contacter	16
Tableau 3 : Typologie des enquêtés au regard de leur trajectoire pré-installation	24
Tableau 4 : Besoins et leviers d'adaptations chez les agraires de BFC enquêtés.....	31

TABLE DES ANNEXES

Annexe 1 : Description des profils et des activités des agraires rencontrés
Annexe 2 : Quatre catégories pour situer le travail tenable et non tenable croisées avec la typologie des trajectoires chez 12 agraires en BFC

LISTE DES ABREVIATIONS

AB : Agriculture Biologique

AFOCG : Association de Formation Collective à la Gestion / Association de Formation à la Gestion et la Comptabilité

AMAP : Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne

BDD : Base De Données

BFC : Bourgogne-Franche-Comté

BPREA : Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole

CASDAR : Compte d'Affectation Spécial « Développement Agricole et Rural »

CESAER : Centre d'Economie et de Sociologie appliquées à l'Agriculture et aux Espaces Ruraux

CF : Cadre Familial

CIVAM : Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural

[FR]CUMA : [Fédération Régionale des] Coopérative(s) d'Utilisation de Machines Agricole

EARL : Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée

ESS : Économie Sociale et Solidaire

FADEAR : Fédération des Associations pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural

FEADER : Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural

FNSEA : Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles

GAEC : Groupement Agricole d'Exploitation en Commun

GPS : *Global Positioning System* [anglais] ; Géo-Positionnement par Satellite [français]

HCF : Hors-Cadre Familial

IDEA4 : Indicateurs de Durabilité des Exploitations Agricoles version 4

IMA : Issu.es du Milieu Agricole

JA : Jeunes Agriculteurs

NIMA : Non-Issu.es du Milieu Agricole

ONVAR : Organisme National à Vocation Agricole et Rurale

OTEX : Orientation Technico-économique des EXploitations agricoles

PAC : Politique Agricole Commune

RARES : Réseau des Accompagnateur.trices et agriRuraux EngagéS en Bourgogne-Franche-Comté

SAFER : Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural

SCOP : Société COopérative et Participative

UMR : Unité Mixte de Recherche

AVANT-PROPOS

Plusieurs choix ont guidé l'écriture de ce rapport.

Le premier concerne **l'emploi du terme « agriruralité » et du qualificatif « agriruraux.ales »** pour désigner les personnes interrogées et étudiées dans le cadre de ce projet. Bien que nos résultats nous amènent à interroger la pertinence de ces notions, nous avons choisi de les utiliser tout au long de notre état de l'art. Ce choix repose avant tout sur une nécessité pratique : disposer d'un terme unique pour désigner ces profils en transformation. De plus, il s'agit du terme retenu par la démarche RARES BFC, dans laquelle s'inscrit notre étude.

Le second choix porte sur **l'écriture inclusive**, que nous avons décidé d'adopter dans ce rapport. La langue française joue un rôle dans la construction des inégalités de genre, en structurant les représentations et en influençant les perceptions sociales. L'écriture inclusive s'impose donc comme un outil permettant de repenser la manière dont nous nommons le monde et participons à une dynamique plus égalitaire. C'est une façon concrète et immédiate d'interroger la place des femmes et des personnes minorisées de genre dans la société.

Nous avons ainsi opté pour **plusieurs modalités** d'écriture inclusive :

- Le **dédoublement** des termes genrés, comme dans « *agriculteurs et agricultrices* », « *celles et ceux* » ;
- L'utilisation du **point**, comme dans « *agriculteur.trices* », « *agriruraux.ales* », « *celleux* », « *présent.es* » ;
- L'emploi de « *iel* » ou « *iels* » pour désigner un groupe mixte.

INTRODUCTION

Les précédents du projet

Le projet s'inscrit dans la continuité des travaux menés dans le cadre de la démarche **RARES** (Réseau des Accompagnateur.trices et Agriruraux EngagéS en Bourgogne-Franche-Comté), lancée en 2017. Cette initiative est née du constat d'une augmentation des projets d'installation en multiactivité, combinant une base agricole à d'autres activités, ainsi que de la difficulté rencontrée par des porteur.ses de projets NIMA (Non Issu.es du Milieu Agricole) à trouver un accompagnement adapté. L'objectif initial était double : renforcer la coopération entre structures pour mieux accompagner ces profils atypiques et pallier le manque de connaissance sur l'agriruralité (RARES, 2023 ; Jonnard et Sencébé, 2024). Portée par un large réseau d'une trentaine d'acteur.ices, dont Accueil Paysan Bourgogne et Semeurs du Possible, initiateur.trices du projet, la démarche RARES vise à favoriser la création et le maintien d'activités agrirurales en milieu rural. Elle repose sur une coopération inédite entre des structures ne travaillant d'ordinaire pas ensemble (Chambres d'Agriculture, Organismes Nationaux à Vocation Agricole et Rurale (ONVAR), structures de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), associations...). Elle se distingue également par son approche participative, intégrant les usager.ères à la démarche et à sa gouvernance. Ainsi, après plusieurs années de travail commun, ces structures ont ainsi contribué à améliorer l'accompagnement des projets agriruraux et à mieux cerner les besoins des porteurs et porteuses de projets en multiactivité (RARES, 2023).

Financé par le Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté (BFC) et le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) dans le cadre du Partenariat Européen pour l'Innovation-Agri, RARES s'est déployé en trois phases principales, avec une quatrième phase actuellement en cours (voir partie **1.3 La notion d'agri-ruralité en Bourgogne Franche-Comté**).

La singularité de ce réseau repose sur l'articulation entre une démarche d'accompagnement et une démarche de recherche, soutenue par **l'Observatoire de l'Agriruralité en Bourgogne-Franche-Comté**. Cet observatoire a pour vocation de mieux accompagner les porteur.ses de projets et d'encourager l'émergence de nouvelles structures agrirurales (Jonnard et Sencébé, 2024).

Parallèlement, une **plateforme de l'agriruralité** en ligne est en cours de développement. Cet outil collaboratif vise à faciliter l'accompagnement des projets, mettre à disposition des agriruraux.ales des ressources pratiques, diffuser les résultats de l'Observatoire et favoriser la communication autour des enjeux de l'agriruralité. Elle constitue également un outil de plaidoyer pour ce modèle.

En outre, ce projet s'inscrit dans la continuité d'un **mémoire de fin d'études d'ingénieur** réalisé par Lorane Bouvrot, étudiante à l'Institut Agro Dijon et dont l'objectif était d'élaborer une méthode d'analyse de la durabilité des structures agrirurales. Dans ce cadre, une grille d'analyse a été conçue à partir de plusieurs grilles d'évaluation pré-existantes (IDEA4 : Indicateurs de Durabilité des Exploitations Agricoles version 4, et celle des Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural (CIVAM)), puis a été testée auprès de huit structures agrirurales, révélant des pistes d'amélioration pour le futur (Bouvrot, 2023 ; Réseau CIVAM, 2022 ; Zahm et Girard, 2023).

Commande et objectif du projet

La commande initiale de ce projet, émise par **Yannick Sencébé** et co-encadré par **Floriane Derbez**, toutes deux chercheuses à l'UMR CESAER (Unité Mixte de Recherche Centre d'Économie et de Sociologie appliquées à l'Agriculture et aux Espaces Ruraux), visait à améliorer la méthode élaborée par Lorane et à la tester sur un échantillon plus large de structures agrirurales en BFC.

Néanmoins, en raison de l'ampleur des indicateurs (sur les trois dimensions : environnementale, sociale et économique) et de l'enjeu majeur que représente le « travail » dans ces structures (charge excessive, temporalité, compétences), il a rapidement été décidé d'approfondir la réflexion au-delà de la simple question de la durabilité pour se centrer sur la dimension sociale, **en explorant plus en profondeur la question du travail, de son vécu et de sa perception par les agriruraux.ales**.

Ce choix de centrer l'analyse sur le « travail » s'explique par plusieurs raisons. Tout d'abord, le travail en agriculture constitue un enjeu majeur, souvent marqué par des conditions difficiles, une rémunération insuffisante, une charge de travail intense. Il s'inscrit également dans la perpétuation d'un modèle hérité, où certain.es s'installent davantage par nécessité que par choix. Ensuite, le travail est un élément central dans le cadre de la multi- ou pluri-activité. On peut en effet supposer que la nature même du travail évolue selon ces configurations, soulevant des problématiques spécifiques liées à la charge de travail, au contenu des activités, à leur sens, ainsi qu'aux besoins en compétences, en formation et en statut. Enfin, le travail constitue une composante essentielle de la durabilité elle-même, que ce soit sur la qualité et les conditions de travail ou sur les dimensions évaluées dans la grille élaborée par Lorane Bouvrot.

A l'origine, plusieurs livrables étaient attendus pour ce projet, à savoir : 1) un **guide d'entretien type**, destiné à mener les enquêtes auprès des agriruraux.ales, 2) des **portraits types** des agriruraux.ales interrogé.es, portant sur leur perception du travail et du temps accordé à leurs activités, 3) le présent **rapport d'analyse**, visant à rendre compte des résultats des enquêtes et à en fournir une analyse. Ainsi, au vu des nombreuses adaptations de la commande initiale, une première phase a concerné l'éclaircissement des concepts d'agriruralité et de la notion du travail, pour mieux cibler les enjeux de la commande. Ce premier travail d'état de l'art a permis une appropriation collective de la commande, en la ré-interrogeant.

Problématisation

La problématique de cette étude est la suivante : **Comment les agriruraux.ales définissent et perçoivent-ils leur travail ?**

De cette problématique découle trois questions **questions de recherche**, qui ont guidé la phase d'élaboration du guide d'entretien :

1. **Les trajectoires des agriruraux.ales présentent-elles des déterminants communs ?** *(L'objectif était d'identifier ces déterminants communs susceptibles d'influencer la définition et la perception de leur travail) ;*
2. **Comment les agriruraux.ales vivent-ils leur travail ?** *(L'étude visait à identifier un éventuel écart entre le temps de travail réel et le travail perçu, ainsi que la façon dont il est vécu) ;*
3. **Quelles adaptations des structures sont induites par le travail agrirural ?** *(L'objectif était d'identifier les évolutions des systèmes dans une perspective chronologique).*

Cette étude et le travail d'enquête s'appuient sur les hypothèses suivantes :

- (H1) La **multiactivité** comme une **caractéristique intrinsèque de l'agriruralité** ;
- (H2) La **multiactivité**, en comparaison avec un système mono-actif, entraîne une **augmentation de la charge de travail** tout en nécessitant une **montée en compétence** ;
- (H3) Les **trajectoires professionnelles** et **personnelles** des porteur.es de projets (expériences agricoles antérieures, issu.e ou non du milieu agricole, niveau de formation...) sont essentielles pour expliquer les **adaptations** réalisées au sein des systèmes, et l'**acquisition de nouvelles compétences**.

1 ETAT DE L'ART

1.1 Sociologie du travail agricole

1.1.1 Le travail : une notion multidimensionnelle

La notion de travail est apparue au Néolithique avec la sédentarisation et la création de l'agriculture qui a mis le travail de la terre et le soin de bêtes au centre des activités humaines. Mais cette notion a beaucoup évolué et a été l'objet de nombreux écrits religieux, sociologiques ou encore psychologiques au sein des sociétés occidentales, surtout à partir du 18^{ème} siècle. Nous devons la vision actuelle du travail à trois mouvements principaux (Meda, 2010a).

Tout d'abord, on retrouve de nombreux **es écrivain.es chrétien.nes**, qui ont construit une vision du travail ambivalente entre souffrance et réalisation. En effet, le travail serait à la fois lié à de la souffrance dans la lutte contre les nombreuses contraintes qui y sont liées, et à un moyen de prouver sa valeur à l'église. Pour elleux, le travail permet ainsi de mettre en avant les talents individuels et de créer du lien social pour construire une nouvelle société avec de fortes valeurs communautaires. Le travail doit alors répondre à une utilité sociale qui sert un projet plus global (Cuisenier *et al.*, 1958). Viennent ensuite **les humanistes** qui partagent cette vision du travail comme force créatrice et source de douleur qui mène à l'accomplissement. Iels tirent cette vision, du premier sens du travail qui désignait ce qui est enduré lors de l'accouchement, qui mêlent à la fois douleur et création. Pour elleux, le travail permet la formation des identités individuelles, mais permet aussi de former une identité collective de société (Supiot, 2007). Pour **les marxistes** enfin, la notion de travail est aussi centrale dans les sociétés humaines et elle est même un moyen de différencier les humains du reste du vivant. Le travail est surtout un moyen de répondre aux besoins du collectif pour construire une société basée sur l'entraide et la communauté (Bidet et Texier, 1995).

Ces trois mouvements ont participé à faire du travail une notion essentielle de notre société, qui permettrait l'intégration sociale, la réalisation individuelle et l'amélioration des conditions de vie de tous.tes. Certain.es auteur.trices comtemporain.es définissent même notre société comme « *fondée sur le travail* » (Meda, 2010a). En effet, aujourd'hui le travail est considéré comme une valeur centrale qui guide les choix individuels et la société, et cela est d'autant plus vrai en Europe et France. Toutefois, on observe des inégalités sociales dans la réalisation par le travail. Les cadres supérieur.es à qui sont confiées les responsabilités vont s'accomplir et en faire ressortir une identité et une fierté. Tandis que les ouvrier.es effectuent des tâches difficiles et répétitives, qui peuvent être qualifiées d'aliénantes. Iels vont donc chercher à s'accomplir par d'autres moyens (Méda, 2016).

Dans ces sociétés dites « *fondées sur le travail* », l'économie marchande occupe une place centrale et grandissante depuis le 18^{ème} siècle. Cela a amené à considérer comme travail uniquement les activités rémunératrices, ce qui a entraîné une minimisation de l'importance des autres activités et une course à la productivité du travail rémunéré. Cette focalisation sur l'économie a ensuite conduit à des sociétés basées sur l'emploi pour permettre à tous.tes d'avoir un revenu pour pouvoir satisfaire leurs besoins. Le plein emploi va alors devenir un objectif premier dans ces sociétés dès le 19^{ème} siècle (Polanyi, 1983 ; Toulmé et Felício, 2024).

Dès la moitié du 20^{ème} siècle, la dominance des motivations économiques et la recherche du plein-emploi ont entraîné une modification du monde du travail. Dans les années 60 l'ergonomie apparaît pour servir les objectifs de productivité, puis dans les années 70, les nouvelles technologies vont venir renforcer ces changements (Dejours, 2006). Ces grands changements coïncident avec la naissance de la bureaucratie qui va révolutionner aussi bien les emplois que le rapport au travail conduisant ainsi à un

désenchantement du monde. Ces modes d'organisation traduisent la rationalisation à l'œuvre dans le capitalisme (Weber, 1904). Ces changements vont se poursuivre avec le développement d'un marché mondial et la place grandissante des nouvelles technologies. Cela induit une course à la productivité qui mène à l'évaluation, l'individualisation et une forme de déshumanisation des individus dans leur travail (Cherré *et al.*, 2014).

Toutes ces modifications ont entraîné d'importantes évolutions de la nature du travail. Tout d'abord, une part de plus en plus importante des emplois actuels appartiennent au secteur tertiaire (Badet, 2017). Cela implique d'un côté une charge mentale de plus en plus importante, et d'un autre une mobilité physique réduite (Dejours, 2006). Par ailleurs, les outils numériques contribuent à flouter la frontière entre le travail et la vie personnelle. Ainsi, le travail envahit de plus en plus la sphère personnelle (Lacroix *et al.*, 2020). Cette infiltration du travail dans le domaine privé couplée à la recherche constante de productivité, fait peser une pression croissante sur les travailleur.euses. Les conséquences de ces deux phénomènes sont un épuisement mental et physique pouvant être à l'origine de *Burn-out* (Périlleux et Vendramin, 2017).

Dans les évolutions de la nature du travail, il est intéressant de noter l'apparition du terme de « *Bullshit job* », qui désigne des emplois sans intérêt. Les emplois les plus concernés sont ceux des personnes diplômées au niveau de cadre comme les *community manager*, ou *start-up* du web (Graeber, 2018). Cette transformation de la nature des emplois des cadres pose la question du sens du travail quand la disparition de celui-ci n'aurait aucun impact sur la société. Un déclassement des cadres semble s'opérer, de la même manière que celui des ouvrier.ères suite à l'apparition des nouvelles technologies dans l'industrie (Cassely, 2020). Les reconversions professionnelles semblent de plus en plus nombreuses pour se tourner vers des métiers porteurs de plus de sens comme l'artisanat, le soin ou l'agriculture (Arnoux-Nicolas, 2019 ; Gazo, 2023). Dans ce dernier cas, on parle de « retour à la terre ». Celui-ci a eu lieu en plusieurs vagues, avec une première dans la continuité des mouvements de mai 68, jusqu'à un mouvement actuel notamment illustré par le mouvement *Terre de Liens* (Deléage, 2018).

Selon de nombreux.ses auteur.trices, le travail serait un moyen de réalisation individuel et collectif. Ainsi, l'augmentation des métiers à haut niveau de qualification aurait dû mener à un accomplissement des individus (Badet, 2017 ; Meda, 2010). Cependant, les phénomènes tels que l'augmentation du nombre de *burn-out*, l'apparition des *bullshit job* et les reconversions professionnelles amènent à remettre en question la place et le rôle du travail dans la vie des individus.

1.1.2 De la mesure du travail et de sa perception

Les évolutions de la nature du travail et de la place qu'il occupe dans la vie des habitant.es des sociétés occidentales, ont poussé diverses disciplines à l'étudier. La psychologie peut traiter le sujet à travers le bien être des individus et les risques psychosociaux. De son côté, l'ergonomie s'intéresse aux conditions de travail et à l'impact physique de celui-ci (Dejours, 2006). Tandis que la sociologie peut questionner la place du travail dans la vie des individus, entre autres (Méda, 2010b). Ainsi, il paraît intéressant de mesurer le travail selon certains angles pour comprendre sa place, mais aussi comment limiter son impact sur la santé physique et mentale des individus.

D'après le psychologue Christophe Dejours (2006), la mesure du travail devrait prendre en compte : le temps de travail, l'intensité de l'effort ainsi qu'une dimension qualitative qui inclut la souffrance et l'intérêt porté à celui-ci. Ainsi, pour le mesurer, l'observation n'est pas suffisante et devrait aussi passer par des échanges. Néanmoins quelques difficultés peuvent complexifier la mesure du travail. Certains savoir-faire sont des apprentissages physiques, de l'ordre de l'intelligence corporelle, qui peuvent être difficiles à expliciter. De plus, le travail étant subjectif, les mots ne sont parfois pas suffisants pour

explicitement un ressenti. Les enseignements de la psychologie sont intéressants à prendre en compte dans le cadre de ce projet (Dejours, 2006).

De son côté, la sociologie s'est elle aussi confrontée à des difficultés pour questionner la place du travail dans la vie des individus (Méda, 2010b). Tout d'abord, il est complexe de savoir ce que les individus pensent réellement de leur travail, notamment chez les ouvrières. En effet, les injonctions à se sentir bien dans son travail sont grandissantes, et particulièrement lorsque le taux de chômage est important. Il est alors difficile d'avouer ne pas complètement aimer son travail. Ensuite, la notion est très large et parfois paradoxale. Le travail peut autant renvoyer à une contrainte et une obligation, qu'à un accomplissement et une fierté. Il faut aussi noter que cet accomplissement dépend de la classe sociale. Ce paradoxe complexifie son étude (Goldthorpe *et al.*, 1972). Enfin, pour certains sociologues, le travail est une aliénation dont les individus ne se rendent pas forcément compte. Peut-on réellement croire une personne qui déclare aimer son travail si elle ne réalise pas que c'est une aliénation (Friedmann, 1956) ?

Suite à toutes ces difficultés à étudier et mesurer le travail, il paraît nécessaire de combiner des informations concrètes sur les conditions de travail, avec une approche compréhensive et une discussion. Il est aussi recommandé de s'intéresser à la trajectoire des individus pour mieux comprendre leur rapport au travail. Cependant, il est important de rester vigilant avec ces approches compréhensives du travail, qui laissent parfois de côté une remise en question de la nature de celui-ci dans la société (Dejours, 2006 ; Méda, 2010b).

1.1.3 L'évaluation du travail appliqué à l'agriculture

Après avoir présenté les difficultés dans l'évaluation du travail, il est maintenant intéressant de s'intéresser à la mesure du travail appliquée au travail agricole. En effet, les méthodes d'évaluations du travail présentées dans la partie précédente ont d'abord été pensées pour le travail salarié, qui diverge sur de nombreux points avec le travail en agriculture. Elles constituent néanmoins des pistes intéressantes dans le cadre de cette étude, qu'il convient néanmoins d'étayer au regard de la spécificité du travail agricole.

En premier lieu, l'activité agricole doit s'articuler en harmonie avec la saisonnalité, l'environnement et les caractéristiques pédoclimatiques de la ferme (Dedieu *et al.*, 2016). Ces facteurs naturels vont de pair avec le choix des ateliers des productions. L'organisation du travail est alors fortement dépendante des travaux à réaliser dans une temporalité pour une production donnée. Ainsi, même si cette organisation est principalement dépendante de facteurs naturels et des choix de productions, d'autres éléments sont à prendre en compte comme la diversité de l'engagement des actifs. Il existe deux principaux profils, avec d'une part les exploitants et d'autre part les salariés. Puis d'une structure à une autre, une multitude de statuts sont observés : entreprise individuelle pour un.e exploitant.e seul.e, un GAEC (Groupements Agricoles d'Exploitation en Commun) pour plusieurs associés exploitants, une SARL s'il y a de la vente, une SCOP (Société Coopérative et Participative) pour une forme collaborative... Enfin, certains peuvent aussi choisir de s'installer tout en ayant une activité en parallèle : en France en 2019, 34,9 % des installés sont pluriactifs (Mutuelle Sociale Agricole, 2022). Sans compter que les salariés agricoles peuvent aussi travailler en parallèle sur diverses structures ayant des organisations différentes.

Aussi, si on combine la prise en compte des facteurs naturels, les choix de production, le nombre de personnes impliquées, et enfin le statut, l'organisation du travail peut largement varier d'une structure à une autre. Sa mesure se complexifie donc grandement.

L'évaluation du travail agricole a tout d'abord été mesuré uniquement sous le prisme de la rentabilité économique et du temps de travail (Lacroix et Mollard, 1991). C'est Max Weber qui va venir

le remettre en premier question dans l'article : « *Enquête sur la situation des ouvriers agricoles à l'Est de l'Elbe : conclusions prospectives* » (1986), en apportant une analyse plus globale prenant en compte l'ensemble de la sociologie du travail.

Par la suite, cette approche sociale plus globale a mis longtemps à émerger et s'est centrée, à partir des années 2000, principalement sur la **charge de travail et la pénibilité** comme facteurs des risques psychosociaux et physiques. Cela se voit par les nombreuses études sur le mal-être et le suicide chez les agriculteur.trices plutôt que sur le travail en tant que tel (Barraud-Didier *et al.*, 2023 ; Tourne, 2018). La prise en compte de la transition a ensuite conduit à évaluer la durabilité des exploitations agricoles. Dans ces évaluations de durabilité, telles que IDEA4, CIVAM, ou bien même la grille d'évaluation de la durabilité des structures agrirurales de Lorane Bouvrot qui préfigure ce projet, le travail est pris comme un critère de la dimension sociale et s'apprécie toujours via une démarche d'auto-évaluation (Zahm et Girard, 2023 ; Réseau CIVAM, 2022 ; Bouvrot, 2023). Et lorsque des outils axés uniquement sur la question du travail et de son ressenti sont mis à disposition par les structures d'accompagnement, ils visent principalement à aider les agriculteur.trices à évaluer leur charge de travail et à adapter leur système en conséquence. Ils sont essentiellement conçus comme des outils opérationnels permettant de « *faciliter son travail au quotidien* », là encore au prisme de la pénibilité et de la charge horaire (Chambre d'Agriculture de Bretagne, 2025).

Actuellement, un courant de sociologue s'intéresse plus au vécu du travail en agriculture comme l'illustre bien l'article de Théo Boulakia, second prix ex-aequo du prix des auteur.trices de la revue *Sociologie du travail* en 2023 (2024). Mais il faut noter que la majorité des articles qui traitent du vécu du travail agricole, portent sur des exploitations agricoles spécialisées, et surtout dans certaines productions comme l'élevage bovin (Porcher, 2002 ; Boulakia, 2024). Cela montre bien l'intérêt de questionner le vécu du travail dans les modèles agricoles alternatifs comme un sujet à part entière et pas seulement un critère d'une dimension, pour mettre en avant ces modèles.

Toutefois, avec l'évolution des profils agricoles – notamment l'émergence de démarches plus entrepreneuriales et l'augmentation du salariat – il est possible de faire l'hypothèse que les exploitations modernisées et productivistes sont de plus en plus soumises aux mêmes logiques de rationalisation observées dans d'autres secteurs.

1.2 Le travail agricole et son évolution

Suite à ces difficultés à définir et à mesurer le travail, il semble essentiel de combiner des données concrètes sur les conditions de travail avec une approche compréhensive, tout en questionnant la place même du travail agricole dans nos sociétés. Ces réflexions permettent d'interroger non seulement le rapport individuel des travailleur.euses de l'agriculture à leur profession, mais aussi ses transformations structurelles.

1.2.1 Une agriculture de subsistance révolutionnée

Afin d'explorer cette question, il est important de revenir sur l'évolution historique du travail agricole et les significations qu'il a pu prendre au fil du temps.

Au sortir de la Seconde Guerre Mondiale, la France est frappée par une importante pénurie alimentaire. La classe dirigeante française choisit alors de doter le pays d'un appareil agricole productif et moderne qui permettra d'atteindre rapidement une autonomie alimentaire (Bonneuil, 2012 cités dans Guimont et Villalba, 2018). Cette marche forcée vers le progrès suit une vision techniciste, prônant le développement de méthodes modernes de production, valorisant un modèle productiviste, propice à l'essor économique. Ce choix politique modifie profondément les logiques de production agricole. En effet, dans les années 1950, l'agriculture française repose sur un modèle mêlant vie économique et vie

personnelle : **l'exploitation familiale** (Malassis, 1958 ; Mendras, 1967 cités dans Mundler et Rémy, 2012). Toute la famille participe aux activités agricoles, les tâches restent majoritairement manuelles, et le recours à la main-d'œuvre extérieure, saisonnière ou permanente, est nécessaire dans les plus grandes fermes. L'agriculture est alors une activité de subsistance (Mazoyer et Roudart, 1997). Les surplus produits sont vendus sur les marchés locaux, parfois après transformation, pour couvrir les besoins monétaires de la famille (Devienne, 2018 ; Mundler et Rémy, 2012). Ces productions intégrées, centrées sur la subsistance, sont au cœur de la logique de maisonnée, où la cuisine-atelier est à la fois un lieu de production et d'échanges sociaux, de causerie entre les membres d'une famille élargie dépassant la famille *nucléaire* moderne. La vie communautaire s'organise autour des fermes et des villages : on travaille ensemble, on vend localement, et l'identité paysanne structure la société. Les ateliers, ouverts sur les rues, rendent visible le travail quotidien, montrant concrètement la fabrique matérielle des choses essentielles. Les changements énoncés précédemment modifient ces dynamiques laissant alors la place à une logique de spécialisation et d'externalisation des besoins (Pruvost, 2022).

Ce projet modernisateur est aussi un moyen de faire entrer le monde rural dans la modernité. D'ailleurs, le monde rural a largement accompagné le progrès technique, notamment en influençant certains choix en sa faveur (Guimont et Villalba, 2018). La valeur du travail prend donc le même sens dans le secteur agricole que dans le reste de la société : le travail permet de produire pour soi et pour les autres. Le travail permet l'accès aux mêmes avancées que dans les autres secteurs de l'économie, par exemple, la possibilité de s'enrichir, le droit aux congés, la capacité à financer les études de ses enfants, etc. Et pour pouvoir « *bien travailler* », il faut être « *à la pointe* » des techniques et technologies de son temps. (Guimont et Villalba, 2018).

Ainsi, La destruction du modèle de la maisonnée n'est pas qu'un phénomène agricole : c'est une transformation des modes de vie. Auparavant, la maisonnée n'était pas seulement un lieu de subsistance ; c'était aussi un espace de création, de réflexion et d'échange. On fabriquait, transformait et décidait collectivement, dans une continuité entre le travail manuel et intellectuel (Pruvost, 2022). Avec la modernisation, les fonctions sont désormais cloisonnées : le travail agricole se fait dans les champs, la réflexion politique dans les institutions, et les produits consommés proviennent d'une chaîne de production globalisée (Guimont et Villalba, 2018). Ce processus de segmentation des espaces et des fonctions entraîne une dépendance accrue aux marchés et une perte d'autonomie : l'autosuffisance alimentaire, énergétique ou matérielle devient un souvenir.

En définitive, les sciences, la biologie et la chimie en particulier, ont été mises au service du développement de ces technologies. La sélection génétique des plantes et des animaux, bien qu'elle ait toujours existé, a également été adaptée aux moyens de production industriels. Les écosystèmes ont été considérés comme un « *support* » de production et ont été aménagés en conséquence (remembrements successifs, drainage, irrigation, etc.). Le contrôle des cycles de la matière (eau, éléments minéraux, etc.) et des populations vivantes a été poussé à l'extrême (Devienne, 2018).

1.2.2 Le travail dans les alternatives du monde agricole

Aujourd'hui, il apparaît clairement que la modernisation des milieux agricoles et ruraux a eu plusieurs impacts : réchauffement climatique, multiples crises économiques et leurs conséquences sur les prix des produits agricoles, etc. Ces enjeux questionnent les modèles existants et confrontent non seulement l'agriculture et ses travailleur.euses à plusieurs défis structurels (ANACT, 2024). Plus largement la société commence, elle aussi, à se saisir des problématiques environnementales et sociales du modèle agricole productiviste (Bonny, 1997). Ceci intervient notamment à l'heure où des tensions sociales émergent, liées à l'augmentation du taux de chômage au sein de la population. En effet, le fameux « *exode rural* » des Trente Glorieuses cause une diminution sans précédent de la population d'actif.ves

agricoles : de 5,1 millions en 1954 à 2 millions en 1975, puis à 824 000 en 2016 (Agreste, 2019), et les autres secteurs de l'économie ne sont plus en mesure d'absorber le flux de travailleur.ses en provenance du secteur agricole.

De ces revendications, de nombreuses alternatives s'imposent et permettent de réinventer le travail agricole. Les pratiques et savoirs relevant de la transition agroécologique englobent la plupart d'entre elles. Malgré un changement d'échelle dans les visions, de la parcelle au système agroalimentaire, ces alternatives ne remettent pas fondamentalement en cause la logique capitaliste qui a modernisé l'agriculture en la rendant techniciste et productiviste. De nombreuses requalifications agronomiques voient le jour, de l'agriculture biologique (AB), l'agriculture de conservation des sols à l'agriculture raisonnée. Ces pratiques se présentant comme au service d'une agriculture *durable* apportent une solution technique à un problème structurel (Galliano *et al.*, 2017). Bien que les réflexions soient participatives et que l'on sorte peu à peu de la division verticale du travail (entre les concepteur.trices du travail – ingénieur.es – et les exécutant.es), le modèle reste le même. Cependant, ces techniques impactent réellement le rapport au travail : l'agriculteur.trice monte en compétences, retrouvant peu à peu une autonomie décisionnelle perdue lors de la modernisation (Dockès *et al.*, 2007).

Mais ce mouvement ne suffit pas à résoudre certains enjeux liés à la pénibilité du travail agricole, notamment en termes de **temps de travail et de santé**. Les statistiques montrent que les agriculteur.trices travaillent en moyenne 55 heures par semaine, un volume largement supérieur à la moyenne des autres secteurs (INSEE, 2020). Cette surcharge horaire est amplifiée par une faible reconnaissance sociale et des revenus souvent précaires, renforçant les risques psychosociaux, notamment le stress et l'isolement (Mutuelle Sociale Agricole, 2022). Par ailleurs, le travail agricole reste une des professions les plus exposées aux troubles musculo-squelettiques, avec des postures répétitives, la manipulation de charges lourdes et une exposition constante aux aléas climatiques (Mutuelle Sociale Agricole, 2018).

La recherche de l'autonomie paysanne s'inscrit donc dans une réorganisation plus profonde des rapports au travail, cherchant à limiter ces risques tout en intégrant des activités écartées par la modernisation agricole et l'organisation en filières (Bouvrot, 2023). Dès les années 1980, la pluriactivité est revalorisée, vue à la fois comme une alternative à la spécialisation des territoires et comme une possibilité d'augmenter les revenus agricoles (Jonnard et Sencébé, 2024). Les circuits courts, tels que les AMAP (Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) ou les marchés de producteur.trices, favorisent une revalorisation des métiers agricoles en renforçant les interactions sociales et en facilitant l'accès des consommateurs à des produits locaux de qualité. Ces dispositifs permettent aux agriculteur.trices de diversifier leurs activités en réhabilitant des tâches de transformation et de commercialisation. Les producteur.trices gagnent ainsi en compétences tout en renforçant leur autonomie économique et sociale grâce à des relations plus directes avec les consommateur.trices (Chiffolleau et Prévost, 2012).

Certains collectifs vont encore plus loin, en réinventant non seulement les pratiques agricoles, mais aussi les **outils de travail**. Des initiatives comme l'Atelier Paysan, coopérative d'intérêt collectif, favorisent une souveraineté technique en concevant des outils adaptés, ergonomiques et souvent plus respectueux de la santé des travailleur.euses (L'Atelier Paysan, 2025). Parallèlement, l'AFOCG (Association de Formation Collective à la Gestion), en mettant l'accent sur la maîtrise de la comptabilité et de la gestion, permet aux adhérent.es de **sortir de la dépendance** des expert.es comptables et de reprendre la main sur les finances de leurs fermes (Inter-AFOCG, 2020). Cette autonomie technique et financière répond à une volonté plus large d'émancipation des contraintes externes pesant sur les fermes, qu'elles soient technologiques ou administratives (Hautefort, 2021).

Ces initiatives s'inscrivent dans un mouvement plus large porté par les ONVAR ou des réseaux comme la FADEAR (Fédération des Associations pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural) et le syndicat de la Confédération Paysanne, qui prônent une agriculture respectueuse non seulement de la terre mais aussi des corps qui la travaillent. En remettant au centre des préoccupations la santé et le bien-être des paysan.nes, ces organisations contribuent à repenser un modèle agricole plus humain et durable (FADEAR et Confédération Paysanne, 2020 ; Hautefort, 2021).

L'organisation en collectif, enfin, vient bousculer les modes traditionnels de travail agricole. Les structures officielles comme les GAEC ou les SCOP agricoles offrent une base légale pour partager temps de travail, responsabilités et risques, tout en améliorant les conditions de travail (Hautefort, 2021). Parallèlement, d'autres collectifs, parfois informels, comme Longo Maï ou les fermes collectives de l'Aveyron expérimentent des formes de vie autonomes, qui redéfinissent les priorités : une gestion collective des ressources et des savoir-faire permettant de réduire le poids des contraintes individuelles. Enfin, des lieux comme le Larzac, Notre-Dame-des-Landes ou les Lentillères incarnent une agriculture militante, où le travail collectif est aussi une manière de résister à la dépossession des terres et d'inventer de nouvelles relations au temps et à la production (Socialter, 2023). Ces exemples témoignent que le collectif, en plus de redéfinir les règles de l'agriculture, peut-être une réponse aux défis de santé, de pénibilité et de précarité qui pèsent sur les travailleur.euses agricoles.

1.2.3 Des profils agricoles en mutation

En 50 ans, le nombre d'agriculteur.trices a diminué de 71 %. En France, chaque année depuis 2015, environ 20 000 chef.fes d'exploitation cessent leur activité contre 14 000 nouvelles personnes installées (Cour des Comptes, 2023). Par ailleurs, 43 % des exploitant.es sont aujourd'hui âgés de plus de 55 ans et 45 % des agriculteur.trices vont cesser leur activité d'ici 2026 (Réseau CIVAM, 2020). Le secteur agricole doit faire face à un renouvellement des générations urgent et trouver des solutions pour rendre l'ensemble du domaine plus attractif.

Le passage d'une logique patrimoniale et familiale à une logique d'entrepreneuriat a été marqué par le développement des modèles de collectifs (Mundler et Rémy, 2012). Les figures de « **l'entrepreneur.euse agricole** » et de « **l'entreprise agricole** », sont devenues dominantes dans les représentations véhiculées par les organismes professionnels. Aussi, le recours à la salarisation, phénomène de plus en plus observé, apparaît également comme le corollaire de l'insertion professionnelle des conjoint.es hors de l'exploitation (Guimont et Villalba, 2018).

Le renouvellement des générations se traduit par une évolution des profils sociologiques. Comme abordé précédemment, jusqu'à une période très récente (2010) les reprises de ferme se faisaient dans le cadre familial (CF) majoritairement tandis que les installations les plus récentes (après 2010) se réalisent davantage hors-cadre familial (HCF), ces données reposant sur les fermes du dernier recensement agricole (INSEE, 2024). On constate aussi que les agriculteur.trices sont de plus en plus diplômé.es. En 2020, 26 % des chef.fes d'exploitation détiennent un diplôme d'études supérieures contre 4 % à la fin des années 80. De plus, on constate une relative féminisation du secteur agricole. En 2020, les femmes représentaient un quart des chef.fes d'exploitations, coexploitant.es ou associé.es, contre 8 % en 1970 (INRAE, 2024). Mais la proportion de femmes cheffes d'exploitation plafonne depuis une dizaine d'années (Forget *et al.*, 2019).

Parallèlement à ces évolutions, de plus en plus de personnes NIMA souhaitent s'installer en agriculture. Iels représentent plus de la moitié du nombre total de personnes qui s'informent auprès des points accueil installation (Gibrat & Le Coeur, 2023). Les NIMA – parfois appelé.es **néo-paysan.nes** – sont souvent issu.es des milieux urbains et décident de s'installer en agriculture à la suite de reconversions professionnelles. Leurs pratiques s'inscrivent dans une quête de sens et de

réappropriation du travail agricole mais aussi de rupture avec la société de consommation et de production de masse. Les néo-paysan.nes se caractérisent par une approche innovante et engagée, mêlant des savoirs traditionnels à des pratiques agricoles contemporaines, et par leur désir de redéfinir les liens sociaux et économiques au sein de la ruralité (D'Allens et Leclair, 2016).

Place et rôle des femmes dans la diversification

À la sortie de la Seconde Guerre Mondiale, le travail des femmes se recentre sur la sphère domestique, ce qui contribue à marginaliser leur place au sein des exploitations : en dehors de la maison, l'espace de travail des femmes se rétracte (Nicourt, 2013). Les tâches traditionnellement féminines sont désormais qualifiées de reproductives : parce que hors-marché. Ces activités, avec l'avènement des nouvelles normes de ce qu'est l'activité agricole, ne bénéficient pas du qualificatif de « *travail* » et pâtissent d'un manque de reconnaissance économique et symbolique (Guétat-Bernard, 2015). En conséquence, en agriculture comme dans d'autres domaines d'activités, de nombreuses tâches des femmes sont invisibilisées et qualifiées « *d'aide* » par la société et les femmes elles-mêmes, y compris lorsqu'elles sont stratégiques comme la tenue des comptes de l'exploitation.

Les agricultrices ont cherché à rééquilibrer la coopération entre conjoints à travers l'acquisition de statut professionnel individualisé mais également en développant des activités de diversification au sein des fermes (Comer, 2021). Elles trouvent dans ces activités un moyen de gagner en autonomie vis-à-vis de leur mari et un moyen d'obtenir une valorisation sociale et économique (Giraud et Rémy, 2013). Par ailleurs, comme le soulignent Annes et Wright, visibiliser les pratiques agricoles de diversification fait partie du processus d'*empowerment* mais peut aussi engendrer un renforcement de logiques qui assignent les femmes à des tâches spécifiques et ainsi, les empêchant de s'engager dans le domaine productif (Annes et Wright, 2017). ●

Par ailleurs, comme mentionné précédemment, la pratique d'activités dans le prolongement de l'acte de production (diversification) ou bien la pratique d'activités professionnelles non agricoles en dehors de l'exploitation (pluriactivité) a toujours été présente dans la société rurale. Dès les années 80, des **exploitant.es ruraux.ales** réinvestissent dans les activités de diversification et engagent plusieurs métiers sur leur structure, c'est ce que l'on appelle la multiactivité. Le terme d'exploitation rurale est ainsi introduit par Pierre Muller dans son article « *Un métier né de la crise : exploitant rural* » (1987), ainsi que dans l'ouvrage collectif « *Les entrepreneurs ruraux : Agriculteurs, artisans, commerçants, élus locaux* » coécrit par Muller avec Alain Faure et Françoise Gerbaux (1989). Ces auteur.trices définissent l'exploitation rurale comme caractérisée par une combinaison d'activités réalisées sur l'exploitation : activités agricoles, activités de transformation (fabrication de fromages, de plats cuisinés), activités commerciales et parfois touristiques (Muller, 1987 ; Muller *et al.*, 1989). Les producteur.trices faisant ce choix sont nombreux.ses. En effet, aujourd'hui, près de 36,5 % des exploitations de la France hexagonale complètent leur activité de production par une ou plusieurs activités de diversification (INSEE, 2024). Mais les projets avec plusieurs activités supplémentaires à l'agriculture sont peu soutenus par les organismes d'accompagnement agricole classiques et l'État car ces projets correspondent peu à la définition institutionnelle de l'agriculture (Bouvrot, 2023).

Des organismes d'accompagnement du développement agricole et rural (CIVAM et CapRural) sont les premières structures à soutenir les initiatives de création d'entreprises rurales pour une meilleure prise en compte de l'ensemble du milieu rural (Bouvrot, 2023). La partie suivante est dédiée à développer ces initiatives d'entreprises rurales appelées aussi structures « *agrirurales* ».

1.3 La notion d'agriruralité en BFC

1.3.1 Structures agrirurales : de quoi parle-t-on ?

Grâce à un travail approfondi sur les termes employés au sein de la démarche et à un recensement des définitions existantes, le réseau RARES s'appuie sur la définition proposée par Cap Rural, incluant une dimension territoriale et durable. Cette définition est le fruit d'un processus de co-construction mené en atelier par les partenaires du réseau, inspiré de plusieurs travaux antérieurs :

- La **thèse d'Hélène Tallon** (2011) sur la pluriactivité et son accompagnement ;
- L'**espace ressource « Agriruralité »**, initié par **Cap Rural** en 2005 et actualisé avec le Programme CreActE en 2014 (CreActE, 2014 ; Cap Rural, 2024).

Sur ces bases, la démarche RARES propose la définition suivante de l'agriruralité :

« Les **entreprises agrirurales** combinent une **petite production agricole** avec **d'autres activités** qui peuvent en être le **prolongement** (transformation, vente directe...) ou relever d'une **autre nature** (artisanale, commerciale, de service...). Cette combinaison d'activités nécessite la maîtrise et l'exercice de plusieurs métiers et **compétences**. Les unités économiques peuvent avoir des statuts sociaux, juridiques et fiscaux différents. Dans tous les cas, cette combinaison permet de **créer et de consolider des emplois**, et très souvent de **valoriser les ressources locales**. Ces structures cherchent à **s'impliquer sur leur territoire** et à y créer du lien social, tout en apportant des réponses aux enjeux environnementaux, sociaux et économiques, et plus largement aux défis sociétaux actuels. » ●

(RARES, 2023 ; Cap Rural, 2024)

Cette définition met en évidence trois éléments clés de l'agriruralité :

1. La présence d'une **activité agricole** (principale ou complémentaire) ;
2. Une **activité non-agricole** en lien avec l'activité agricole ou en diversification (transformation, commercialisation, accueil à la ferme, table d'hôte, gîte, etc.). Il découle ainsi de cette combinaison l'idée de **multiactivité** ;
3. L'**ancrage territorial**, les valeurs et le développement local.

Ces trois dimensions constituent les fondements de l'agriruralité et illustrent le positionnement du réseau RARES sur ce qui relève ou non de cette notion.

1.3.1.1 Multiactivité et diversification, mais jusqu'où ?

La **stratégie de multiactivité** implique une nécessaire **pluricompétence** : les agriruraux.ales ne se limitent pas à la production agricole, mais endossent aussi d'autres rôles tels que transformateur.trices, formateur.trices, hôte.sses, accueillant.es sociaux.ales, etc. L'Observatoire de l'agriruralité a déjà mis en lumière la grande diversité d'activités agricoles et rurales présentes dans les structures identifiées en BFC, montrant que **les combinaisons d'activités sont nombreuses**.

Sur la diversification, le réseau RARES exclut certaines pratiques de la définition de l'agriruralité. Par exemple, les activités de diversification liées à la production d'énergie, telles que l'agrivoltaïsme et la méthanisation, ne sont pas incluses dans son référentiel. Pourtant, ces pratiques, classées comme activités de diversification dans les recensements agricoles de 2010 et 2020, connaissent une forte croissance en région BFC. Le nombre d'exploitations tournées vers la production énergétique est ainsi passé de 87 en 2010 à 688 en 2020 (DRAAF Bourgogne-Franche-Comté, 2022). Or, ces activités restent peu ou pas représentées dans la base de données de l'observatoire RARES. De même, les grandes exploitations, telles que les domaines viticoles bourguignons qui intègrent des activités de

transformation ou de commercialisation, ne sont pas intégrées à ce référentiel. Cela peut s'expliquer par la volonté du réseau d'écarter ces pratiques *via* une définition plus normative, stipulant que la combinaison d'activités « *permet de créer et de consolider des emplois, et très souvent de valoriser les ressources locales. Ces structures cherchent à s'impliquer sur leur territoire et à y créer du lien social, tout en construisant une piste de réponse aux enjeux environnementaux, sociaux et économiques ; et plus largement aux enjeux sociétaux actuels* ». Cependant, cette tentative d'exclusion peut sembler floue. En effet, certain.es défenseur.euses des activités de production d'énergie pourraient également les considérer comme contribuant à « *consolider des emplois* », à « *valoriser des ressources locales* » ou à offrir des « *pistes de réponses aux enjeux environnementaux, sociaux et économiques* » (Cap Rural, 2024).

En outre, les structures agrirurales, telles que définies par le réseau RARES, sont variées tant par leurs activités que par leurs statuts juridiques et leurs modes d'organisation. Elles peuvent être individuelles, familiales ou collectives.

1.3.1.2 Ancrage territorial et valeurs

L'**ancrage territorial** constitue un aspect central de l'agriruralité telle que définie par la démarche RARES. Il peut être défini comme le sentiment d'appartenance des individus, ou collectivement des sociétés, à un espace donné, le territoire, lequel se définit également par l'engagement des personnes qui l'habitent et le font vivre (Géoconfluences, 2023).

Pour Laurent *et al.* (2006), cette dimension territoriale prime sur une appartenance sectorielle pour les agrirurales. En raison de leur multiactivité, ces dernières se situent souvent en marge des secteurs auxquels leurs projets sont associés. Toutefois, leur ancrage territorial est renforcé par leur contribution à la cohésion économique et sociale des territoires ruraux (Laurent *et al.*, 2006). Cet ancrage territorial se traduit par une diversification et une dynamisation du tissu économique local. En créant des emplois non délocalisables et en valorisant les ressources locales, les agrirurales participent activement à la vitalité des territoires (CreActE, 2014).

Au-delà des effets économiques, l'agriruralité contribue également à la création d'une dynamique culturelle locale. Ainsi, certain.es agrirurales organisent des ateliers pédagogiques, des marchés locaux ou encore des festivals, apportant ainsi « *un regard différent sur les potentiels du territoire et amenant des idées nouvelles, ou remettant au goût du jour des traditions locales* » (CreActE, 2014). Motivé.es par l'envie de contribuer à la dynamique locale, iels apportent leurs compétences et leur énergie dans des territoires ruraux parfois isolés. Cette implication se manifeste également par leur engagement associatif ou leur participation à la vie publique, comme l'illustrent les agrirurales qui prennent des mandats d'élus locaux. En s'investissant dans la vie publique citoyenne, iels incarnent ainsi pleinement les valeurs d'ancrage territorial et de solidarité locale (CreActE, 2014).

1.3.2 La démarche RARES BFC

La **démarche RARES** est née d'un constat partagé par diverses structures d'accompagnements : de plus en plus de porteur.ses de projet se présentent avec à la fois un projet agricole, et un projet non agricole : social, artisanal... Ainsi, les structures d'accompagnement ne sont pas en mesure d'accompagner les porteur.ses de projets sur tous les ateliers, certains étant de l'ordre de la structure agricole, et d'autres s'apparentant plutôt à de l'ESS. Deux structures ont alors lancé une première programmation pour inviter les différentes structures n'ayant pas l'habitude de travailler ensemble à se rencontrer. Il s'agit **d'Accueil paysan** et **Semeurs du possible** (RARES, 2023).

A la suite de ces rencontres, le constat a été fait que les structures d'accompagnements rencontraient les mêmes difficultés à l'accompagnement de projets autant diversifiés. L'idée a alors émergé de travailler ensemble pour répondre au mieux aux besoins des porteur.ses de projet.

Le réseau a pu bénéficier de financements Européen et régionaux leur permettant d'allouer les ressources nécessaires à la structuration du réseau. Entre 2018 et 2022, le réseau est passé de 2 à 33 structures, telles que des structures du monde agricole et de l'ESS, des agriruraux.ales, le monde de la recherche et de l'enseignement agricole. L'élément crucial dans la mise en place de ce réseau fut la formation et la place accordée à la coordination et l'interconnaissance des membres.

En 2024, le réseau entre dans une nouvelle phase *via* l'obtention de financements Compte d'Affectation Spécial « *Développement Agricole et Rural* » (CASDAR), et une diminution de structures partenaires de 33 à 17 (RARES, 2023).

2 METHODOLOGIE

Afin de répondre à la problématique, une **enquête par entretien semi-directif** auprès de personnes identifiées comme agrirurales a été réalisée. Cette méthode d'entretien a été choisie en raison des difficultés à évaluer la perception du travail, comme présenté dans la **partie 1.1.2**. L'entretien semi-directif permet de faciliter l'interaction verbale par l'enquêteur.ice auprès d'un.e enquêté.e à l'aide d'un guide d'entretien. Il vise ainsi à collecter des informations en permettant à la personne enquêtée de rendre compte de son expérience avec ses propres mots et son propre « *fil* ». C'est pour cette raison que cette démarche est compréhensive (Pin, 2023).

Ci-après, est décrite la méthode appliquée pour construire le guide d'entretien, l'échantillon des personnes à interroger et pour mener les entretiens.

2.1 Construction du guide d'entretien et conduite de l'enquête

Ce **guide d'entretien** a été conçu comme un outil permettant, lors des entretiens avec les agrirurales, de collecter les informations nécessaires afin de répondre aux questions de recherche. Pour cela, celui-ci est divisé en **2 thèmes principaux** :

- Un premier intitulé « **Description de la structure agrirurale** » dont l'objectif était de rassembler des informations sur la structure (statut juridique, surface de SAU, main d'œuvre, activités agricoles et non-agricoles présentes...) ; son évolution (création ou arrêt d'activités) et les raisons justifiant cette évolution ainsi qu'un focus sur la période de l'installation (pourquoi s'installer et comment cela s'est passé), qui a été identifiée comme un moment charnière dans la vie des personnes comme dans l'histoire d'une structure ;
- Un deuxième thème intitulé « **Trajectoire individuelle et définition du travail** » dont l'objectif était de connaître l'origine sociale de l'agrirural.e, ses expériences professionnelles avant de s'installer et l'impact de ces expériences sur la construction de son système ; la description de son travail par l'agrirural.e, en se concentrant sur son organisation, son rythme et indirectement sur ce qui est considéré ou non comme du travail par l'agrirural.e, *via* la question du temps libre (qu'est-ce qui est considéré comme tel ?) et des engagements à l'extérieur de la structure (associatifs, syndicaux...). Deux autres sujets sont également abordés par ce thème : celui de la couverture des besoins de l'agrirural.e par son travail et celui des valeurs qu'il ou elle porte à travers celui-ci.

Le guide d'entretien prévoyait également quelques questions de fin d'entretien qui n'entrent dans aucune des 2 grandes catégories précédentes. Premièrement, la question des perspectives d'avenir entrevues par l'agrirural.e, notamment si des changements sont prévus du point de vue de l'organisation de son travail (achat de matériel, ouverture/fermeture d'un atelier...). Deuxièmement, est-ce que l'agrirural.e conseillerait à un.e porteur.se de projet de s'installer sur une structure similaire à la sienne et quel conseil ou point d'attention lui donner. Et enfin, une question ouverte permettant à l'enquêté.e d'aborder un sujet qui lui tient à cœur et qui n'aurait pas déjà été abordé dans l'entretien.

Bien que ce guide d'entretien ait été construit de la manière présentée, il n'a pas été envisagé que les questions et l'ordre de traitement de chacune soient figés. Au contraire, il a toujours été considéré que ceci était à adapter en fonction de la personne interrogée et de la tournure que peut prendre la discussion.

La période de terrain s'est déroulée entre le 20 novembre et le 2 décembre 2024. Finalement, il a été réalisé 12 entretiens semi-directifs avec des personnes qui associent plusieurs activités sur leur structure – la construction de l'échantillon est présentée en **partie 2.2**. Chaque entretien a été conduit par deux personnes afin d'en assurer un déroulement fluide et d'éviter d'omettre des informations. Les entretiens ont été enregistrés pour que les retranscriptions soient fidèles à la réalité. L'enregistrement a été réalisé dans le cadre prévu par le Règlement Général sur la Protection des Données. Les entretiens ont duré entre 1h30 à 2h. Dans la mesure du possible, un rapide tour de ferme a été réalisé pour mieux comprendre le système et prendre des photos de la structure.

2.2 Construction de l'échantillon

En 2023, l'observatoire du RARES a réalisé un recensement des structures agrirurales de BFC, aboutissant à une **base de données de 236 structures**. L'enquête, qui a été effectuée par la suite, a mis en évidence la diversité des profils agricoles, notamment en termes de formes organisationnelles, de répartition des genres, de liens antérieurs avec le monde agricole, ainsi que de la variété des activités. Cette diversité a été prise en compte lors de l'échantillonnage pour les entretiens (Jonnard et Sencébé, 2024).

À partir de cette base de données, l'objectif a été de sélectionner environ 20 fermes pour effectuer 12 à 15 entretiens. Toutefois, en raison de la diversité des profils et des combinaisons d'activités, il n'était pas possible d'aboutir à un échantillon représentatif sur tous les plans. Plusieurs critères ont néanmoins été définis afin d'explorer cette diversité, avec notamment une focale sur les éléments pouvant influencer sur le rapport au travail. Ces critères étaient les suivants :

- **Diversité des formes de structures** : Il était important de représenter à la fois des fermes collectives et des structures individuelles avec l'idée que le rapport au travail (division des tâches ou non) se jouait différemment ;
- **Diversité des activités agricoles et agrirurales** : L'échantillon devait inclure une variété d'activités, tant en nombre qu'en type, y compris des structures dont l'activité principale n'est pas agricole ;
- **Sur-représentation des femmes** : L'agriruralité étant un modèle où les femmes sont souvent sur-représentées par rapport au reste du monde agricole (Jonnard et Sencébé, 2024) ;
- **Inclusion de personnes Issues de Milieux Agricoles (IMA)** : Bien que les NIMA y soient majoritaires, il paraît intéressant de faire varier l'origine qui pouvait avoir des effets sur le rapport au travail ;
- **Ancienneté de l'installation** : Un temps d'installation supérieur à 5 ans était requis pour s'assurer que les personnes avaient eu le temps de vivre une évolution dans leur structure agricole, influençant ainsi leur perception du travail. Ce critère est basé sur la dotation JA, bien que certains agriruraux aient renoncé à cette aide ;
- **Temps de trajet depuis Dijon inférieur à 1h30** : Ce critère a été retenu pour des raisons logistiques.

Au regard des informations disponibles dans la base de données, seulement deux critères restrictifs étaient applicables : la distance depuis Dijon et la date d'installation. Pour sélectionner les structures, les filtres suivants ont alors été appliqués :

- **Nombre d'activités agricoles** : Un filtre de « 3 ou plus » pour le nombre d'activités agricoles a été appliqué. Cela a permis de **réduire le nombre de structures à 61** ;

- **Nombre d'activités non-agricoles** : Un filtre de « 2 ou plus » pour les activités non-agricoles a été testé, mais il n'a pas eu d'impact sur l'échantillon après l'application du filtre sur les activités agricoles ;
- **Distance depuis Dijon** : En appliquant un filtre de 1h30, l'échantillon a été réduit à **36 structures** ;
- **Date d'installation** : Seules les fermes installées avant 2020 ont été retenues, ce qui a permis de réduire l'échantillon à **35 structures**.

Le **Tableau 1** présente les statistiques des structures issues de cette première sélection. Il montre une diversité des activités et des profils, mais le taux de femmes est inférieur à celui observé dans l'Observatoire de l'agriruralité.

Tableau 1 : Statistiques des structures issues des 3 filtres sur la BDD initiale

Profils	Nb. structures		Activités agricoles	Nb. structures		Activités non-agricoles	Nb. structures		Total d'activités	Nb. structures	
Femme	9	47 %	3	18	95 %	1	5	26 %	4	4	21 %
Homme	9	47 %	4	10	53 %	2	13	68 %	5	6	31 %
Couple	10	53 %	5	4	21 %	3	6	32 %	6	10	52 %
Famille	3	16 %	6	2	10 %	4	8	42 %	7	5	26 %
Collectif	4	21 %	7	1	5 %	5	3	16 %	8	5	26 %
									9	2	11 %
									10	3	16 %

Par la suite, les structures ont été étudiées individuellement pour définir lesquelles seraient gardées dans l'échantillon. Les critères supplémentaires de sélection étaient les suivants :

- **Éviter la sur-sollicitations des fermes souvent étudié et bien connues** par les réseaux de recherche de BFC ;
- **Éviter les fermes où les activités non-agricoles sont majoritairement de la transformation**, qui est l'activité la plus pratiquée ;
- **Éviter de retenir des personnes pluriactives** (c'est-à-dire exerçant une seconde profession en plus de leur activité agrirurale). En effet, même si cette pratique est présente chez les agriruraux.ales (Jonnard et Sencébé, 2024), elle pourrait faire l'objet d'une étude à part entière. L'étude visait à questionner la perception du travail dans le cadre des structures agrirurales. La multiactivité est envisagée comme un *continuum* d'activités rattachées à l'agriculture, plutôt que comme des activités distinctes les unes des autres.

Sur cette base, **19 structures ont été retenues**. Le **Tableau 2** présente les statistiques finales des structures sélectionnées, montrant que tous les critères de diversité ont été respectés, y compris la surreprésentation des femmes. L'ensemble de ces 19 structures a alors été contacté pour obtenir des entretiens. Les contacts ont été répartis entre les différents membres du groupe par type de structures.

Tableau 2 : Statistiques des 19 structures à contacter

Profils	Nb. structures		Activités agricoles	Nb. structures		Activités non-agricoles	Nb. structures		Total d'activités	Nb. structures	
Femme	5	26 %	3	7	37 %	1	1	5 %	5	3	16 %
Homme	3	15 %	4	6	32 %	2	7	37 %	6	5	26 %
Couple	6	32 %	5	4	21 %	3	2	10 %	7	3	16 %
Famille	3	16 %	6	1	5 %	4	6	32 %	8	3	16 %
Collectif	2	10 %	7	1	5 %	5	3	16 %	9	2	10 %
									10	3	16 %

Finalement, **12 entretiens ont été effectués** qui statistiquement répondent aux critères définis au début de l'échantillonnage dont les données étaient disponibles au préalable (**Figure 1 et 2, Annexe 1**). Il

faut noter que deux entretiens ont été effectués dans le même lieu (A1 et A2). Il a été décidé de conduire deux entretiens dans cette ferme car sa structure est très complexe et que les perceptions du travail entre les différentes structures agricoles qui la composent peuvent fortement diverger (**Figure 2**). De plus, lors des entretiens il a été constaté que la Base de données (BDD) initiale sur laquelle repose cette enquête comporte certaines erreurs, imprécisions ou données non-actualisées, ce qui remet en question l'exactitude des statistiques initiales. Après avoir obtenu plus d'informations lors des entretiens, la proportion de NIMA et de IMA a pu être vérifiée. En effet, le rapport de Jonnard et Sencébé (2024), montre que les NIMA sont fortement dominant en agriruralité (70 %), et notre échantillon est composé de 60 % de NIMA. L'échantillon remplit aussi les critères de surreprésentation des femmes et de diversités des activités agricoles et non-agricoles fixés initialement (**Figure 1**). Toutefois, il est important de noter qu'il y a une forte proportion de retraité.es dans notre échantillon, alors que les premières données de l'Observatoire de l'agriruralité montrait une tendance à des profils plus jeunes (Jonnard et Sencébé, 2024).

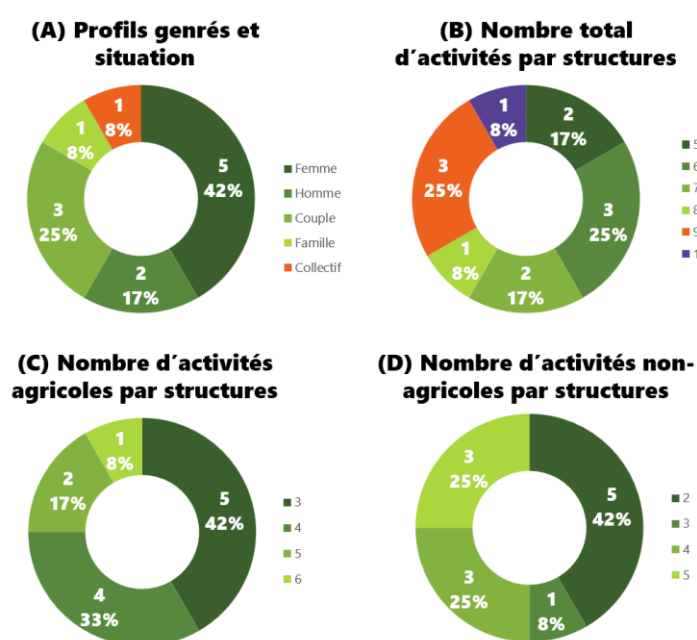


Figure 1 : Statistiques des 12 structures enquêtées

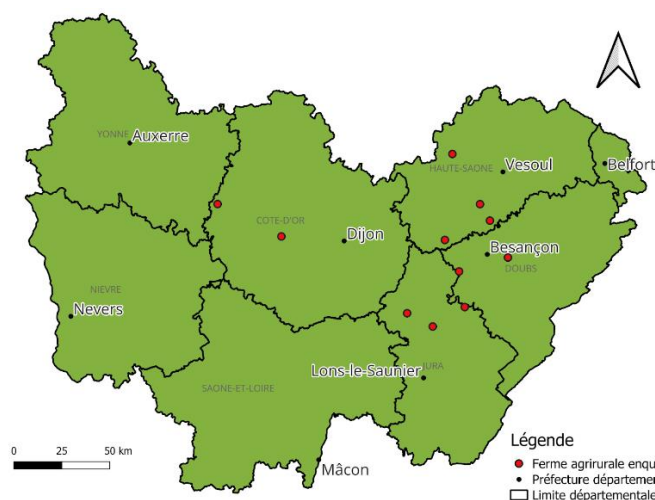


Figure 2 : Répartition géographique des structures agrirurales de BFC rencontrées dans le cadre de l'enquête

2.3 Présentation du cadre d'analyse

Une **grille d'analyse** a été élaborée dans l'objectif de classer les informations obtenues lors des entretiens afin de faciliter leur analyse et leur comparaison. Une première version a été construite à partir des questions de recherche et des hypothèses formulées en amont des entretiens. Une fois ceux-ci réalisés, la grille a été retravaillée en se basant sur les échanges avec les agriruraux.ales.

La grille se compose de **deux thématiques d'analyse**, la première porte sur le travail, et la deuxième sur la trajectoire. En ce qui concerne la **thématique du travail**, cinq critères ont été identifiés :

- **Définition et frontières du travail des agriruraux.ales** : identifie ce que les agriruraux.ales considèrent comme étant du travail, les mots qu'ils utilisent pour le qualifier, mais aussi les frontières établies ou non entre le travail, le temps libre ou l'engagement ;
- **Organisation du travail** : décrit le travail réel effectué par les agriruraux.ales, la répartition du temps de travail, la répartition entre les personnes de la structure, le rythme de travail, la mécanisation, les efforts investis, la charge de travail ;
- **Perception/ressenti du travail** : regroupe les informations de l'ordre du ressenti du travail, le sens mis derrière celui-ci, ce qui est important dans leur travail, les émotions. Dans la mesure du possible, le ressenti serait à mettre en perspective avec des faits ;
- **Liens avec le vivant** : recense les éléments concernant le rapport affectif avec le vivant. Le vivant englobe les autres personnes présentes dans le travail, les animaux, les forêts, le lieu de vie, le territoire... Par exemple, le choix de faire de la vente directe pour échanger directement avec les consommateurs.trices, l'engagement associatif, la place dans le territoire...
- **Autre**

Ensuite, la **thématique de la trajectoire** permet de classer les informations relatives à nos questions de recherche concernant les trajectoires de vie des agriruraux.ales et les adaptations mises en place sur leur structure. Ainsi parmi les six critères établis, trois portent sur les évolutions de la structure, tandis que les trois autres portent sur les trajectoires personnelles des agriruraux.ales (avant, pendant, et après leur installation) :

- **Historique (de la structure)** : Recense les informations sur le foncier, le matériel et la mécanisation, la reprise, les difficultés rencontrées, toutes les informations historiques relatives à la ferme ;
- **Évolutions (de la structure)** : Identifie les changements de la structure depuis l'installation de l'agrirural.e comme la diversification, la formation, les aides extérieures, les projets d'avenir...
- **Situation actuelle (de la structure)** : Décrit l'état de la structure au moment de l'entretien en termes d'ateliers, personnes présentes, foncier...
- **Origine et parcours avant installation (individu.e)** : Regroupe les informations relatives à l'individu.e comme son bagage socio-culturel, son capital économique, ses études et formations, ses expériences professionnelles...
- **Parcours d'installation (individu.e)** : Retracer la correspondance du métier avec les attentes, les formations dédiées au projet d'installation, les évolutions de la perception du travail.
- **Cheminement post-installation (individu.e)** : Concerne les perspectives d'avenir.

3 RESULTATS ET DISCUSSION

L'enquête portait sur des profils que la démarche RARES catégorise comme agriruraux. Toutefois, ce qui ressort des entretiens et des échanges informels avant et après l'enquête, c'est que la majorité des personnes interrogées ne se reconnaissent pas sous cette appellation et n'avaient pas connaissance de la démarche RARES. Nous nous sommes donc appuyé.es sur la base de données de l'Observatoire de l'agriruralité, qui recense les structures multiactives.

Concernant la multiactivité, l'ensemble des enquêté.es exerce plusieurs activités, ce qui vient valider notre hypothèse H1 (*La multiactivité comme une caractéristique intrinsèque de l'agriruralité*). Néanmoins, ceux-ci ne se revendiquent pas comme multiactif.ves : cela leur apparaît comme une évidence, un fonctionnement normal. Ce constat amène à s'interroger sur construction du terme « agriruralité », un point qui sera abordé ultérieurement (**partie 5.2 L'agriruralité en question**).

3.1 Une diversité de trajectoires menant à l'agriruralité

Cette partie a pour objet de répondre à la question suivante : **quelles sont les trajectoires menant à l'agriruralité ?**

Il apparaît que les parcours menant à l'installation dans ce que nous appelons « agriruralité » sont multiples et reflètent des rapports variés au monde agricole.

Parmi les profils étudiés, cinq sont IMA et sept ne le sont pas (NIMA). Deux installations se sont faites dans le CF, tandis que dix relèvent du HCF, bien que certain.es conservent des liens avec une activité familiale antérieure. Tous.tes partagent néanmoins un fort engagement, que ce soit dans leur pratique professionnelle ou à travers leur implication dans des structures collectives comme des associations ou syndicats. Tous.tes ont suivi des études supérieures – à l'exception de l'un.e des enquêté.es – dans des domaines divers : agricoles et techniques, administratifs ou liés au *care*, et parfois dans le champ de l'enseignement. Ce dernier aspect est d'ailleurs renforcé par des expériences professionnelles marquées par une forte dimension pédagogique, tandis que d'autres ont exercé dans des métiers plus éloignés de l'agriculture, tels que des emplois de bureau ou des professions intellectuelles (chargé.e de direction, chargé.e d'étude dans un bureau d'étude en environnement, instituteur.trice en école Montessori...).

En croisant ces caractéristiques, des similitudes apparaissent dans les trajectoires de certains profils. Ces points communs nous ont permis de dégager une typologie en quatre types, que nous allons détailler dans les parties suivantes.

3.1.1 Type 1 : Les exploitant.es ruraux.ales

Cette première catégorie regroupe 4 structures (A4, A5, A6 et A7), dont toutes les personnes interrogées sont IMA. Ce sont quasiment tous.tes des hommes, la seule femme de cette catégorie faisant partie du couple de la structure A5, proche de la soixantaine, hormis A4 (qui se rapproche seulement de la cinquantaine). Iels sont tous.tes diplômé.es du supérieur dans l'agriculture ou l'agronomie (sauf un répondant du couple A5, dont la formation académique s'arrête au baccalauréat). Dans trois des structures (A4, A6 et A7), l'activité agricole occupe une place centrale, avec des exploitations de plusieurs centaines d'hectares (de 130 à 390 ha). Ces structures dénotent par ailleurs du reste de l'échantillon car étant les seules possédant de telles surfaces (allant de 0,3 ha à 30 ha pour les autres). Ce sont les ● **exploitant.es ruraux.ales**.

Les enquêté.es sont tous.tes des IMA, dont le parcours d'installation s'inscrit dans la reprise d'une structure déjà existante, avec un lien plus ou moins fort à la trajectoire agricole familiale. On compte ainsi une installation en CF avec la reprise d'une ferme familiale (A7), et trois installations en HCF (A4, A5, A6). Pour les hors-cadres, on note néanmoins un lien indirect avec l'activité familiale, que ce soit par une volonté manifeste de perpétuer une vision de l'agriculture « *on a voulu transposer tout le traditionalisme du Haut-Doubs [d'où étaient originaires ses grands-parents], qui était des petites fermes [...] dans le bas, qui était des plus grosses fermes [...]* » (A6), une installation antérieure en cadre familial sur un modèle conventionnel (A5) et un agrandissement réalisé suite à la reprise de la ferme des parents (A4), proche de laquelle il s'était installé. Ce dernier profil est intéressant car il est celui qui entretient le lien le plus fort avec son territoire « *J'ai toujours habité sur la commune [...], assez attaché, de cœur, de par le terroir et par tout ce qui tourne autour de la commune. [...] Ma famille [...] y est paysan depuis 1888.* » (A4).

Tous.tes les agriruraux.ales enquêté.es ont eu des expériences professionnelles en lien avec la ruralité et le monde agricole avant de créer leur structure, comme des installations antérieures (A5) ou des emplois au sein du service de remplacement (A6 et A7). Chez les enquêtés, on relève également une envie de transmettre des savoirs, que ce soit par des activités passées liées à l'enseignement agricole, en établissement rural (l'une des enquêtée du couple A5) ou en Maison Familiale Rurale (A7 et A4) « *C'était bien de transmettre. J'avais le côté professionnel, et puis, moi, ça me permettait d'approfondir mes connaissances.* » (A4). Ou via un engagement plus global sur leur structure « *on est ferme pédagogique, on l'a toujours été, et on reçoit énormément de groupes [...] tous les niveaux, toute la région, même de loin [...].* » (A6). Ces profils se distinguent par une forte curiosité pour de nouvelles pratiques et activités agricoles, mais également pour d'autres domaines : certains ont ou ont eu des activités de loisirs culturels (A4) ou sportifs (A7).

A la manière des **exploitant.es ruraux.ales** tels que présenté.es dans la partie 1.2.3, ces profils portent des modes de production émergent, en rupture avec le modèle conventionnel dominant (Muller, 1987 ; Muller *et al.*, 1989). Ainsi, trois structures sont certifiées AB (A4, A6, A7), avec deux conversions intimement liées à une importante crise du modèle agricole dominant, celle de la vache folle dans les années 90 : « *Il y a eu différentes crises comme la vache folle, différentes crises sanitaires et économiques. En 1996, on s'est converti en bio [...]* » (A6), « *De sentir qu'on était assimilé à ce monde industriel ça ne m'a pas convenu, qui nourrissait des bêtes avec des bêtes, enfin, il fallait s'en détacher* » (A7). Pour la structure A5, la rupture avec le modèle dominant est plus marquée que pour les autres. Pour le couple, l'installation fait suite à une première expérience dans un système laitier à Comté en conventionnel sur 90 ha, avec un regret exprimé, celui de « *ne pas avoir été en bio [car cela] aurait été une bonne chose pour [leur] convictions* » (A5), et l'activité d'accueil prend aujourd'hui le pas sur l'activité agricole seule.

Pour Muller (1987), l'exploitant.e rural.e reconstruit son autonomie en réintégrant des activités que la modernisation agricole et l'organisation de la production alimentaire en filières avaient dissociées : transformation, commercialisation, accueil à la ferme... en bref, celles relevant de la diversification. Cette démarche se distingue notamment par la réintégration de la fonction commerciale, permettant aux agriculteur.trices de valoriser au mieux leurs surfaces en contrôlant la valeur ajoutée, qui ne se dissipe pas dans l'aval de la filière (Muller *et al.*, 1989). Chez nos enquêté.es, cette approche est un moyen de mieux valoriser leur production et leur métier auprès du grand public : « *En disant aux gens, ben, vous viendrez la chercher chez nous, vous trouverez de la viande qui sera différente* » (A7, sur la vente directe), « *Donc si je produis quelque chose, je veux qu'il soit valorisé. [...] On produit pas pour rien, quoi.* » (A4). Ainsi, le passage à l'agriruralité est perçu par ces profils comme une continuité du modèle familial, bien qu'elle marque une rupture nette avec le modèle agricole conventionnel. Engagé.es dans leur métier et leur territoire, iels cherchent à mieux valoriser leur production et leur rôle, tout en perpétuant un héritage transmis à travers les générations.

Les deux types suivants (Types 2 et 3), peuvent regrouper un seul et même profil d'agrirural.e : **les néo-paysan.nes**.

Ces deux profils sont explicités dans la partie *des profils en mutation* de l'état de l'art. La lecture du livre *Les néo-paysans* (D'Allens et Leclair, 2016), nous a inspiré deux types faisant écho aux nuances qu'apportent les auteur.trices sur ce type de profil. ●

3.1.2 Type 2 : Les néo-paysan.nes en maisonnée

Ce type regroupe trois structures (A3, A9, A12). Les agriruraux.ales enquêté.es appartenant à ce type sont des NIMA. Ce sont deux femmes et un couple hétérosexuel ayant tous.tes plus de 50 ans. Tous.tes ont fait des études supérieures appartenant aux domaines des sciences sociales, du *care* ou encore du développement rural. Ce sont ● **les néo-paysan.nes en maisonnée**.

Les profils du **type 2** se mobilisent pour une autre vision de l'aménagement du territoire. En réhabilitant la maisonnée comme un espace où la subsistance précède la consommation, où les savoirs vernaculaires sont centraux, où l'on fabrique, transforme et travaille ensemble. Ces néo-paysan.nes, prônent un modèle alternatif, un changement de paradigme politique qui permet de sortir de l'impasse de la division du travail et des lieux (Pruvost, 2022), où l'agriculture devient un grenier de la révolte (D'Allens et Leclair, 2016).

Bien que tous.tes les agriruraux.ales enquêté.es soient des NIMA, le monde rural, agricole, ne leur était pour autant pas étranger avant leur installation « [...] *le milieu rural m'a vachement attirée très jeune.* », « *[leurs parents] avaient des poules, des lapins, une chèvre. Un jardin. Ils étaient en ville* » (A3). Pour elleux, cette proximité entre le rural et l'urbain, c'était « *La vie normale* » (A3).

On retrouve cette **logique de maisonnée** que ce soit dans leur « *sens de l'économie ménagère* » (A12), leur choix, notamment concernant la prise en charge des personnes dépendantes, « *J'ai fait des études très ... de la lutte responsable. Mon père était malade [...]* » (A12), « *[...] il fallait qu'on se rapproche des anciens, dont il fallait s'occuper.* » (A3).

Les ateliers-cuisines des maisonnées se retrouvent au sein de ces structures où l'**accueil** est, ou a été, central même lorsqu'il n'y a plus d'accueil afin d'anticiper la transmission, « *Accueillir des campeurs ou des wwoofeurs ou des migrants, c'était continuer à côtoyer des gens d'ailleurs* » (A9). Pour ces profils, l'accueil est considéré comme « *une extension de [leur] mode de vie* » (A3). Cette dimension s'inscrit dans une continuité du parcours et était envisagée bien avant l'installation en agriruralité : « *[...] pourtant, à l'époque, j'avais dit que si un jour, je m'installais, j'aurais fait des chambres d'hôtes.* » (A12). Cela semble faire partie de « *[leur] nature* » (A3). La cuisine redevient une pièce de vie où les visiteur.ses se rencontrent et se mélangent.

Dans ce type, la ferme, ou le jardin, s'intègre au pays si bien qu'il en devient indissociable. « *Je ne me verrais pas faire juste notre jardin et ne plus exister, ne plus avoir de place sur ce territoire.* » (A9). Ces profils sont avant tout des paysan.nes « *parce qu'[iels sont] complètement intégrés au pays* » (A3), au point que leur installation peut être une manière de résister, et de façonner le territoire « *En gros, j'ai dit, ils n'auront pas l'Alsace et la Lorraine. Du coup, j'ai aussi repris la ferme. Pas question que ça parte à l'agrandissement* » (A12). Iels s'engagent sur ce territoire, notamment en tant qu'élue communale, « *[...] C'est une participation à la vie sociale, quoi. C'est notre rôle citoyen* » (A3) ou salarié.e lors d'expériences antérieures « *Enfin, tu t'imprègnes du territoire, quand même. Tu connais comment il fonctionne, tu l'analyses, tu travailles avec les gens* » (A9), et participent au développement local « *J'ai créé 64 emplois. On était deux en démarrant. Et quand je suis partie, on était 64.* » (A3).

Néanmoins, tous.tes les enquêté.es ont conscience que leurs engagements et leurs activités leur coûtent et une volonté de ralentir est exprimée dans les entretiens. Ces éléments seront davantage questionnés en tant que stratégie d'adaptation pour tenir le travail dans la **partie 3.3**.

3.1.3 Type 3 : Les militant.es du quotidien

Le **type 3** regroupe 4 structures (A1, A2, A8, A10). Ce sont 2 femmes et 1 homme de quarante ans passés et une retraitée. Ce sont principalement des NIMA. Ce sont ● **les militant.es du quotidien**.

Ce type regroupe essentiellement des néo-paysan.nes qui cherchent à incarner des solutions locales. D'Allens et Leclair (2016), dans leur livre, nous interrogent sur le retour à la terre : « *l'exode des citadins ne serait-il pas le corollaire d'un manque de prise sur les instances qui nous gouvernent [...] ?* ». Ainsi pour ces néo-paysan.nes, bien que les actes quotidiens deviennent militants, leur ferme, elle, devient refuge.

Les enquêté.es sont majoritairement des NIMA, et la seule personne de ce groupe IMA ne semble pas forcément se considérer comme tel « *Eh bien, souvent, je dis non. Et après, je me suis rendu compte que mon grand-père maternel, lui, il était paysan. Après, moi, je ne l'ai pas connu paysan. Et mon oncle, il a repris sa ferme, il était vigneron.* » (A1). Tous.tes sont HCF. Mis à part A1, aucune des enquêtées ne mentionne explicitement un lien initial au rural ou au milieu agricole important.

Les **actes du quotidien étant militants**, peu voire aucun engagement extérieur au système - au sein de collectifs et d'associations - ne sont mentionnés par ces profils (A1, A2, A10). L'engagement pour l'AB, et au sein d'un syndicat, de l'enquêtée A8, lui « *est tombé dessus un peu, là.* », elle « *adhère aux idées, bien sûr, mais [n'a] pas trop de temps* ». Dans le livre *Les néo-paysans* D'Allens et Leclair (2016), on retrouve cette idée, que la plupart des néo-paysan.nes manquent de temps, peinent à faire système, que « *quelques-uns adhèrent au syndicat de la Confédération Paysanne, mais la plupart, pris dans les méandres de leurs installations, ont du mal à dépasser l'échelle de leur ferme* ».

Tous.tes ont fait des études supérieures, un choix semblant être parfois lié à leur classe sociale (parents appartenant aux catégories socio-professionnelles supérieures et intermédiaires (A8, A10)). Ainsi, la décision du **retour à la terre** n'est pas toujours acceptée par leurs parents, qui ont « *l'impression qu'[elle revient] vivre comme ses grands-parents alors que c'était justement ce qu'ils évitaient, l'impression de gâcher des diplômes* » (A8) et sont parfois « *atterrés que [l'enquêtée] veuille passer d'un boulot de cadre dans un bureau d'études [au] milieu agricole* » (A2).

La **quête de sens** vis à vis de leurs expériences antérieures est souvent évoquée « *J'étais animée par trouver ma place dans ce monde* » (A10), « *[son travail précédent] perdait un peu de son sens de départ* » (A2), « *J'avais envie de changer de métier.* » (A1). Au point où, l'activité agrirurale peut parfois sembler vitale « *intérieurement, j'étais en danger de mort.* » (A10), ou nécessaire au bonheur « *je me demande comment les autres font quand ils ne travaillent pas. Je me dis qu'ils doivent être tristes.* » (A8).

Cependant, iels puisent dans leurs expériences précédentes pour construire leur projet « *c'est mon... background et mes fonctions d'assistante de direction. Je veux dire, moi je sais gérer quelque chose, [...] ça c'est acquis de ma précédente vie, l'expérience de mon précédent parcours* » (A10), « *je savais un peu déjà pas mal de choses sur l'écologie, sur la biodiversité, sur les plantes et même finalement sur le monde agricole.* » (A2), « *Toutes nos expériences, ça nous construit pour la suite [...]* » (A1).

De plus, le terme d'« *agriculteur.elle* » (A8), est employé par une des enquêtée.es afin de désigner sa ferme, où elle organise des événements artistiques et culturels. Ce concept, rarement employé dans la littérature, apporte une nouvelle vision de l'agriculture, et en dépasse les frontières classiques pour y intégrer des dimensions culturelles, sociales et artistiques. On retrouve également cet aspect chez A10, lorsqu'elle accompagnait les chef.fes cuisinier.ères (notamment ceux de la chaîne de télévision ARTE) et passait régulièrement dans les chroniques d'une radio régionale. Enfin, A1 et A2 ont choisi « *un lieu un peu intrigant* » (A2) car « *il y avait vraiment cette idée que ce lieu revive, qui [lui] plaisait bien* » (A2).

Leurs ressources économiques sont également mobilisées, tous.tes ont un projet, ou une part de leur projet en autoconstruction, demandant un gros investissement financier « *j'ai mis tous mes deniers dans ce projet* » (A10), « *c'est un peu spécial parce que j'ai dépensé beaucoup d'argent pour finir la ferme,*

l'habitation » (A8), « [...] tout ce qu'on produit on l'investit donc on produit de l'argent mais on le réinvestit. » (A1). Iels se lancent dans leur projet avec l'élan de ceux qui n'ont rien à perdre.

3.1.4 Type 4 : le jardinier pédagogue

Le dernier type ne comprend qu'une seule structure (A11). Ce profil est celui d'un homme de plus de 70 ans, NIMA, ayant suivi des études supérieures. Le **jardinier pédagogue** se distingue des deux catégories précédentes par le fait **qu'il n'est pas un néo-paysan**.

Son premier emploi s'inscrit dans la continuité de son activité actuelle, évoluant de jardinier fonctionnaire à porteur d'un projet de jardin pédagogique. La notion d'engagement est centrale dans son activité : « *Mais foncièrement, je suis Kokopelli et je suis venu ici pour faire connaître Kokopelli. C'est ça, la raison première.* » Cependant, son projet se démarque par son objectif éducatif prédominant : il vise à « *réveiller* » les consciences par le biais d'activités pédagogiques et d'une offre d'accueil initialement conçue pour répondre à des besoins de formation. L'objectif principal est de transmettre des connaissances sur Kokopelli (et notamment sur les OGM) dans un milieu rural où l'association était peu connue.

Ce projet n'est pas envisagé comme une rupture avec le milieu urbain : « *On n'est pas des néo-ruraux qui sommes venus à la campagne parce que la ville ne nous plaisait pas* », mais plutôt comme une opportunité d'accéder à davantage d'espace de vie. Bien que le modèle de ce jardin soit répliquable ailleurs, une volonté de dynamiser son territoire et d'apporter un aspect culturel au monde rural est également présente, notamment à travers l'association « *Les Trois Hameaux* », qui organise des activités culturelles et des événements tels que des « *gastronades* » (food trucks, etc.).

Enfin, ce qui distingue ce profil est sans doute le fait qu'il ne s'agit pas ici d'une reconversion professionnelle, mais plutôt d'une activité de loisir liée à son statut de retraité. Il n'a jamais eu l'intention d'en faire une activité économique.

Les quatre types et leurs caractéristiques peuvent ainsi être synthétisés dans le **Tableau 3** en page suivante (p.24).

3.2 Perception et définition du travail par les agriruraux.ales

Cette partie a pour objet de répondre à la question suivante : **Comment les agriruraux.ales vivent le travail ?**

3.2.1 Des rattachements professionnels variés

Depuis plusieurs années, on observe que les personnes dans le milieu agricole en général se rattachent aux professions agricoles de différentes manières (Mondy, 2014). Pour cela l'échantillon étudié, il a été nécessaire de regarder comment les personnes enquêtées se définissent et avec quels mots, ainsi que les engagements qu'iels prennent dans le monde agricole. Au sein de l'échantillon, plusieurs manières d'être coexistent.

3.2.1.1 Ceux qui se revendiquent paysan.nes

Ce sont des agriruraux.ales qui se définissent explicitement paysan.nes. Parmi elleux, on peut trouver les agriruraux.ales A1, A3 et A5 : « *Je suis paysan !* » (A1). Cependant, A3 et A5 voient ce statut de paysan.ne comme un état, bien au-delà du simple mode de production alimentaire « *C'est que tout est mêlé : vie de famille, loisirs, patrimoine... On est paysans.* » (A3).

Tableau 3 : Typologie des enquêtés au regard de leur trajectoire pré-installation

Type	Structures concernées	Tranche d'âge	Genre	Rapport initial à l'agriculture (IMA/NIMA)	Cadre d'installation (HCF/CF)	Engagement	Formation	Expérience professionnelle antérieure	Capital culturel et rapport profond à la ruralité	Patrimoine et accès à la ferme	Registre l'installation
Type 1 : 1 Les exploitant.es ruraux.ales	(n = 4) A4, A5, A6, A7	48-70 ans	H (sauf une F en couple)	4 IMA	1 CF 3 HCF	Engagement dans la continuité du travail	Agricole	Expériences toujours dans le monde agricole (service de remplacement, salarié.e agricole, etc.) 3 ont eu des activités d'enseignement en établissement rural/Maison familiale	Valeurs fortes, curiosité, activités culturelles parfois Tous.tes on un rapport très profond à la ruralité	Transmission familiale ou récupération de fermes déjà existantes	Diversification perçue comme une continuité du modèle familial, mais néanmoins en rupture avec le modèle conventionnel Rupture dans la continuité d'une profession agricole
Type 2 : 2 Les néo-paysan.nes en maisonnée	(n = 3) A3, A9, A12	+50 ans	H/F	3 NIMA	2 HCF 1 CF	Engagement pour leur territoire Réhabilitation de la maisonnée	SHS et <i>care</i> Des études tournées vers les autres	Emplois à utilité sociale (fonctionnaire, agent.e territorial / rural)	Ouverture d'esprit et aux autres, rapport préexistant à la ruralité	Ont profité de dynamiques locales (<i>reprise de ferme</i>) ou autoconstruction	Curiosité pour des activités variées, portée par la volonté de promouvoir un meilleur cadre de vie, un engagement militant et un sentiment de devoir Continuité de la trajectoire personnelle : aboutissement logique/naturel
Type 3 : 3 Les militant.es du quotidien	(n = 4) A1, A2, A8, A10	40-46 ans (3) +60 ans	H/F	3 NIMA 1 IMA	4 HCF	Engagement dans leurs actes quotidiens	Des études menant à des professions dites intellectuelles	Pas dans l'agriculture, mais toujours un outil de questionnement utile à l'installation (<i>remise en question, compétences acquises</i>)	Majoritairement en rupture avec le milieu urbain	Projets entièrement autoconstruits, mais nécessitant de lourds investissements financiers, en partie rendus possibles par le capital économique accumulé ou hérité avant l'installation ou des emprunts.	Quête de sens et de liens (<i>avec la terre, les humain.es</i>) Rupture avec les expériences antérieures
Type 4 : 4 Le jardinier pédagogue	(n = 1) A11	+70 ans	H	1 NIMA	HCF	Considère son activité comme du militantisme	Agricole : Rupture du milieu social (ses parents voulaient qu'il soit en bureau)	Une carrière professionnelle dans un seul domaine, avec une activité actuelle en totale continuité	Capital culturel important et milieu urbain	Rénovation d'une ferme et emprunt en plus des fonds propres	Opportunité, besoin de se libérer d'un cadre tout en conservant une activité connue Rupture dans la continuité d'une profession non agricole

3.2.1.2 Ceux rattachés à l'agriculture paysanne

Sans pour autant utiliser le terme de paysan.ne, iels se rattachent à la notion d'agriculture paysanne ou des thématiques proches (favoriser des campagnes vivantes, promouvoir l'autonomie paysanne, lutter pour la préservation des ressources et de l'environnement...) *via* des engagements extérieurs de leur part. Ces engagements peuvent être d'ordres syndicaux (engagement à la Confédération paysanne) et/ou au sein d'organismes de protection des ressources / de l'environnement. C'est le cas de A5, A8, A9 et A12 : « *Il y a les élections, mais du coup, je suis troisième sur la liste [de la Confédération paysanne].* » (A8).

3.2.1.3 Ceux qui se voient comme agriculteur.trices

Ce sont des enquêté.es qui se présentent et/ou n'utilisent comme mot que « agriculteur.trice ». Il s'agit des enquêté.es A4, A6 et A7. A4 et A7 se désignent elleux-mêmes comme agriculteur.trices : « *Je me suis installé agriculteur.* » (A4). A6 ne se désigne pas ellui-même, mais iel n'utilise que le mot « *agriculteur.trice* » pour parler de ses voisins et de sa propre fille qui est l'actuelle cheffe de l'exploitation familiale.

Cependant, suite à cette analyse, certain.es agriruraux.ales de notre échantillon se retrouvent inclassable en suivant la classification proposée par Mondy (2014). Ces personnes ont été placées dans 2 catégories, qui sont :

- **Ceux qui se voient à travers leurs productions agricoles** : deux de nos enquêté.es se définissent à partir de leurs productions agricoles. Il s'agit de A2 : « *Je suis productrice de plants.* », malgré son engagement dans un collectif et dans un organisme de protection des ressources semencières et A10 : « *Je suis maraîchère.* » sans engagement particulier ;
- **Celui qui se revendique jardinier** : cette personne a une présentation de son activité particulière, davantage « anti-professionnelle » que les autres enquêté.es. C'est pourquoi il a semblé opportun de lui dédier une catégorie à part entière. Il s'agit de l'agrirural.e A11, qui affirme qu'il est « *jardinier* », mais que c'est son « *cœur d'activité plus que de métier* ». Il va même plus loin en affirmant que son activité « *non c'est du militantisme !* ».

3.2.1.4 Lien avec la typologie des trajectoires

Il est notable de constater que la manière d'être de ces personnes est assez conforme à la typologie développée plus tôt. Les convergences concernent le **type 1** qui sont, pour la plupart, dans la catégorie « **Ceux qui se voient comme agriculteur.trices** » et le **type 4** qui se retrouve seul dans la catégorie « **Celui qui se revendique jardinier** ».

Le **type 2** est majoritairement représenté dans la catégorie « **Ceux rattachés à l'agriculture paysanne** » tandis que le **type 3** est réparti équitablement entre les catégories « **Ceux rattachés à l'agriculture paysanne** » et « **Ceux qui se voient à travers leurs productions agricoles** ».

La catégorie « **Ceux qui se revendiquent paysan.nes** » est finalement la **plus diverse**, puisqu'elle regroupe 3 membres issus de trois types différents : Les entrepreneur.euses ruraux.ales (**type 1**), Les néo-paysan.nes en maisonnée (**type 2**), Les militant.es du quotidien (**type 3**), respectivement A5, A3 et A1.

Après avoir décrit les termes utilisés par les enquêté.es pour se définir, il convient de s'intéresser à la **définition** et aux **qualificatifs** qu'iels donnent à leurs **activités**. Il est apparu que les principaux déterminants de ces définitions et perceptions peuvent être regroupés en trois dimensions : le lien à l'économie, la recherche d'autonomie dans le travail et le travail comme un moyen d'engagement. Les résultats des analyses de ces trois dimensions du travail seront systématiquement comparés à la

typologie établie à partir des trajectoires des personnes enquêtées. Cela afin de tester la robustesse de cette typologie, et donc l'influence de la trajectoire des individu.es sur le vécu de leur travail.

3.2.2 Le lien à la rémunération et son impact sur la perception du travail

Comme dit précédemment, il est apparu que le **lien à l'économique est une dimension prédominante** dans le vécu du travail par les agriruraux.ales enquêté.es. Deux questions sont étudiées ici. Quels liens les enquêté.es entretiennent-ils avec la lucrativité de leurs activités ? Et quelles corrélations existe-t-il entre ces liens et la perception de leur travail par les agriruraux.ales enquêté.es ?

3.2.2.1 Quels liens à la rémunération chez les agriruraux.ales ?

Il a été constaté deux grandes positions vis-à-vis de la rémunération de leurs activités chez les enquêté.es. Tout d'abord, les profils du **type 1** (A4, A5, A6 et A7) perçoivent les **activités rémunératrices comme prioritaires** sur les autres activités (par exemple, A4 : « *Maintenant, il faut qu'il y ait aussi une rémunération derrière.* »). Certain.es considèrent même que par définition, le travail permet de créer de la richesse économique pour leur structure (par exemple, A7 : « *Je considère que c'est du travail quand le temps que j'y consacre est pour une rentabilité économique de l'exploitation* »).

La deuxième position est de considérer que l'activité sur la structure a pour objectif de **subvenir à ses besoins, sans pour autant s'enrichir**. Cette vision est partagée par les membres des 3 autres types de trajectoire. En exemple, A10 (**type 3**) : « *Mais l'idée, c'est pas... je vise pas l'enrichissement, tu vois* ». Il est notable de constater que parmi les personnes ayant ce lien à la rémunération, il y a davantage de personnes caractérisées par une absence d'obligations financières (salarié.es à payer, emprunt à rembourser). On pourrait penser que cela est dû à une forte proportion de retraités. Or, il y a 3 personnes (sur un total de 8) à la retraite dans ce groupe, alors que dans le groupe de ceux qui priorise la rémunération dans les activités agraires, les retraités représentent la moitié des profils.

3.2.2.2 Une corrélation entre lien à la rémunération et perception du travail par les agriruraux.ales.

Les qualificatifs utilisés par les enquêté.es semblent, au moins en partie, liés à la relation qu'ils entretiennent à la rémunération de leurs activités. Il est constaté une plus grande proportion de qualificatifs négatifs vis-à-vis de leur travail et du temps passé en travail chez les personnes qui ont une vision du travail centrée sur la lucrativité des tâches, soit des personnes du **type 1**. Le profil A7 utilise régulièrement le mot « *intense* » pour parler de son rythme de travail en général. En autre exemple, le profil A6 qui affirme que « *un mot pour parler du travail c'est sacrifier* ».

Les autres enquêté.es, pour qui le travail n'est pas centré sur la notion de rentabilité de celui-ci, utilisent également des qualificatifs négatifs, mais en moindre quantité et/ou avec des mots moins forts. Ainsi, A1 (**type 3**) affirme que la quantité de travail qu'il fait « *c'est trop, ouais, c'est beaucoup.* » et A12 (**type 2**) pour qui « *C'est très chronophage d'avoir plusieurs activités* ». De plus, il est notable que ce sont les agriruraux.ales des types **3** et **4** qui expriment le plus de qualificatifs négatifs vis-à-vis de leur charge de travail. En exemple, nous avons l'enquêtée A10 qui ne désigne comme « *du travail ingrat* » que son activité de maraîchage et pas ses autres activités comme la vente. Au-delà d'une moindre présence de qualificatifs négatifs du travail, on peut noter que les profils des types **2**, **3** et **4** semblent utiliser plus de qualificatifs positifs pour leur travail. Ces qualificatifs allant de la simple compensation de tâches ingrates par d'autres plus satisfaisantes, jusqu'au plaisir de faire ce que l'on fait. Ainsi, nous pouvons prendre comme exemple A9 qui dit « *ça ne m'était presque jamais arrivé [de ne pas du tout avoir envie de sortir travailler]. J'ai un plaisir à aller travailler dehors* », ou bien A1 qui affirme, en parlant de la méthode de travail sur son exploitation « *elle prend du temps, mais c'est bon, elle est plutôt agréable je trouve* ».

Il est important de noter que, malgré ces perceptions différentes entre les personnes interrogées, tous.tes les enquêté.es ont une charge de travail très importante (en moyenne 70h/semaine ; exception faite des agriruraux.ales A2 du **type 3** qui semble faire en moyenne 35 - 40h, et A12 du **type 2** pour des raisons de santé), ce qui est assez commun dans le secteur agricole (INSEE, 2020). Seulement, il semble que cette importante charge de travail soit mieux acceptée par certain.es, surtout quand iels accordent moins d'importance à la rentabilité économique de leur structure et/ou ressortent plus de plaisir de leur travail. Au final, cette analyse vient conforter, dans la typologie basée sur les trajectoires, le **type 1** et, dans une moindre mesure, la séparation du **type 2** des types **3** et **4**.

3.2.3 La recherche d'autonomie dans le travail

La **recherche d'autonomie dans leur travail** semble s'imposer comme point commun à l'ensemble des enquêté.es. Celle-ci se décline sous différentes formes.

Tout d'abord, il y en a certain.es qui, par le travail agrirural, recherchent une certaine autonomie décisionnelle. Celle-ci permet alors de mieux accepter la charge de travail car elle découle de leurs propres décisions « *C'est un travail, disons, on va dire, à un rythme assez intense. Par contre, on a la chance de pouvoir prendre une demi-journée quand on veut, ce qui nous permet de faire différentes choses [...].* » (A7). Ce sentiment est d'autant plus marqué chez les NIMA, qui sortent souvent du salariat dans des domaines souvent éloignés de l'agriculture et vivent mieux leur travail maintenant qu'il ne leur est pas imposé, comme l'illustre bien ces deux agriruraux.ales : « [...] *Je bosse beaucoup, mais est-ce que c'est du travail, je n'en sais rien. Je m'arrête aussi quand je veux, je reprends quand je veux, je... C'est plus du tout la même notion, c'est plus la même approche.* » (A10) ; « *J'aime bien ne pas avoir à demander l'avis à personne.* » (A2). Une agrirurale vit même mal le fait de ne pas être assez libre dans ses décisions. En effet, A12 a du contractualisé avec une coopérative agricole pour simplifier son travail, elle se dit alors « *Pieds et mains liées avec [une coopérative agricole]* » (A12). Ce qui montre qu'elle se sent coincée dans cette situation. De plus, le manque d'autonomie décisionnelle est pointé comme un facteur de risques psychosociaux lié au travail que l'on retrouve plus fréquemment dans les emplois salariés et administratifs, les NIMA ayant pu l'expérimenter auparavant, cela pourrait expliquer le fait qu'ils y apportent d'autant plus d'importance aujourd'hui (CNESST, 2023).

Il y a aussi une recherche d'autonomie plus globale sur les ressources, les savoirs et les savoir-faire qui est observée chez les agriruraux.ales. Dans, l'échantillon de cette enquête, il y a un gradient dans cette recherche d'autonomie avec d'un côté l'agrirural A4 qui n'a fait aucune mention à l'autonomie lors de l'entretien, et de l'autre un agrirural qui refuse toute subvention par souci d'autonomie : « *je dois être réactionnaire à fond la caisse. Mais si c'est [...] viable, je n'ai pas besoin de subvention.* » (A11).

Dans ce gradient, tout d'abord, on retrouve deux agriruraux.ales pour qui la recherche d'autonomie vise principalement à faire des économies (A6 et A5). Mais aussi, quatre agriruraux.ales (A1, A3, A7 et A9) pour qui la recherche d'autonomie se recoupe principalement avec un notion d'auto-consommation alimentaire. Cela est particulièrement illustré par A9 qui utilise plusieurs fois les expressions « *autosuffisance alimentaire* » et « *autoconsommation alimentaire* » et par A7 qui dit « *On est en autosuffisance, ici. On a les pommes de terre, les pâtes, la viande... On peut... On peut survivre.* ».

Il y a ensuite des agriruraux.ales qui abordent plus globalement cette autonomie sans lien direct avec leur alimentation ou les économies. En effet, chez A2, A8 et A10 on observe une recherche d'autonomie aussi bien en eau, qu'en semences et en matériels. Ces agriruraux.ales pratiquent aussi l'auto-consommation mais c'est moins central pour elleux. Chez A8 et A10 on retrouve aussi une notion d'autonomie en compétence, notamment administrative avec l'adhésion à des organismes tels que l'AFOCG. Tout cela est bien illustré par le propos suivant : « *J'ai créé un lieu de pure pièce qui vise*

l'autonomie, l'autonomie énergétique, l'autonomie alimentaire et qui a un circuit extrêmement court, le circuit le plus court possible du potager à l'assiette. » (10).

Pour finir, on peut noter que pour l'agrirurale A12, la notion d'autonomie est aussi très importante avec une vision assez militante de cette dernière. Elle voudrait être entièrement autonome vis à vis des aides, avoir un système autonome et permettre à chacun.e plus d'autonomie en faisant plus de transmission de savoirs et de savoir-faire. Mais à cause de problèmes de santé, elle ne peut pas aller aussi en profondeur dans cette recherche d'autonomie.

En comparant, la position des enquêté.es sur ce gradient de la recherche d'autonomie, on peut voir que les agriruraux.ales du **type 1** ont une recherche d'autonomie plus individuel lié à l'économie ce qui rejoint ce qui est dit précédemment. Le grand type **néo-paysan.ne**, qui regroupe les types **2** et **3**, rassemble des agriruraux.ales avec des souhaits d'autonomie plus variés et intermédiaires. Et l'agrirural du **type 4**, est dans une recherche d'autonomie plus importante que les autres agriruraux.ales.

Pour finir, cette recherche d'autonomie montre l'engagement des agriruraux.ales dans une démarche respectueuse de l'environnement, tant la notion est centrale en agroécologie et en agriculture paysanne (Thénard et Triboulet, 2017 ; FADEAR et Confédération paysanne, 2020).

3.2.4 Le travail comme un moyen

Le travail est présenté, depuis de nombreuses années, comme un moyen d'émancipation individuel voire collectif qui peut permettre de répondre aux ambitions de chacun.e (voir **partie 1.1**). On retrouve fortement cet aspect chez les agriruraux.ales enquêté.es qui voit au travers de leurs activités agrirurales un moyen de répondre à plusieurs aspirations et souhaits d'engagement.

Tout d'abord, on peut voir que tous.les les enquêté.es perçoivent leur travail comme un moyen de favoriser leur lien avec la nature, voire même de la préserver. L'ensemble des structures effectuent leurs activités agricoles en respectant à minima le cahier de charge de l'AB. Mais cet engagement auprès du vivant va plus loin, de nombreux.euses agriruraux.ales sont engagé.es dans des associations qui défendent la biodiversité tels que la LPO et Kokopelli. Au-delà de ça, plusieurs agriruraux.ales voit leur travail comme un moyen d'être plus proche de la nature, de « vivre en harmonie avec la nature » (A3) notamment grâce au travail en extérieur comme le montre bien A9 : *« J'ai un plaisir à aller travailler dehors, et sans bruit, parce que je suis très peu mécanisée. »*. Et certain.es (A9, A10 et A12), qui se définissent comme « écolo », on perçoit que lorsque le travail permet de réduire l'impact environnemental, il est plus acceptable. Comme l'illustrent les deux citations suivantes : *« Parce que, finalement, moi, ça me dérange pas de travailler plus pour être plus écolo. »* (A9) et *« [À propos de ce qui est important dans son travail] Voilà, faire sa part, la part du colibri pour impacter le moins possible la planète. »* (A9).

Comme vu dans la **partie 1.1**, le travail peut aussi être un facteur de lien social ce qu'on perçoit fortement chez une majorité de notre échantillon (peu chez A6 et A10). En effet, nombre d'entre elleux perçoivent le travail comme un facteur de socialisation comme le montre bien A5, qui dit : *« Oui j'ai travaillé mais il y a plein de choses positives dans l'agriculture, on peut faire des rencontres »*. Ces liens sociaux sont dus à différentes activités telles que l'accueil particulièrement important chez A12 et A3 qui dit de l'accueil : *« C'est à la fois choisir son mode de vie et avoir des relations avec le monde extérieur. Voilà. Le monde vient à nous. Voilà. Et ça, c'est tout à fait intéressant. »*. Mais aussi par l'organisation d'événements sur leur lieu, notamment pour A8 et A4, ou encore par la vente directe chez A8, A9, A7, A2 et A1 qui disent de la vente directe : *« Bah, c'est pour pouvoir en discuter, quoi. [...] Si je faisais que de la biocoop ou que des grossistes ou des trucs comme ça, du coup, tu n'as vraiment pas d'interaction avec l'extérieur, quoi. »* (A8). Pour certain.es ce lien social est aussi un moyen d'aller chercher une validation dans leur travail. Par exemple avec A9 pour la vente directe *« il y a quand même ce côté vente directe qui*

fait que les gens te remercient. Enfin, tu vois le résultat de ton travail en vendant les légumes, et en nourrissant les gens, toutes les semaines, quoi. ». Ou encore avec A4 à propos des frites qu'il sert lors d'évènement : « Mais bon, il y a la satisfaction du client qui... « Ah ! ». Comme le client qui mange une frite et qui fait... « Ah ! ». Mais ce petit... « Ah ! », c'est qu'en fait, en fait, on a préparé le champ. On a planté. On a buté. On a arrosé. On a traité. On a arraché. On a trié. On a mis en sac. On a épluché. On a découpé. On a cuit. On l'a mis dans une assiette. Et là, ce petit... « Ah ! ». ». Dans le cas des 2 agriruraux.ales installés en collectif (A1 et A2), on voit que le collectif leur apporte beaucoup, notamment sur le plan social : « le collectif c'est important pour se rencontrer avec les gens, pour pouvoir échanger et pouvoir s'entraider pour remettre les gens au milieu de l'outil de production. » (A1).

Pour quelques-uns.es des enquêtés.es (A11, A2 et A3), leur travail est aussi un moyen de participer à la création de campagnes vivantes et à lutter contre le dépeuplement des campagnes. En effet, A11 a co-créé une association pour faire des événements culturels avec pour objectif de créer de la vie dans 3 hameaux pour pas qu'ils ne deviennent des villages dorts. Dans cette démarche, ils ont souhaité rendre les événements gratuits pour qu'ils soient accessibles à tous. Dans le cas de A2, la reprise de la ferme en collectif avait pour but de redonner de la vie à un lieu central dans l'histoire du village, et notamment par l'organisation d'événements mais aussi de logements - pas forcément pour les gens qui travaillent sur le lieu. Cet engagement, va même plus loin dans le cas de A3, qui ne considère pas leurs mandats institutionnels comme du travail : « C'est une participation à la vie sociale, quoi. C'est notre rôle citoyen. ».

Pour finir, on retrouve fortement la notion de travail comme moyen de défendre ou de s'engager pour un autre modèle agricole. Cela se voit tout d'abord par la façon dont ils se définissent ou par leurs engagements associatifs (voir partie : **3.2.1 Des rattachements professionnels variés**), mais aussi par le fait que pour beaucoup cet engagement fait partie de leur travail : « quand je dois faire du boulot associatif, je considère que c'est du travail. [...] Ça fait partie de mon tout maraîchère bio. » (A9). Et cela surtout chez les agriruraux.ales du **type 2** pour qui leur travail est lié à tout le reste de leur vie, car ils voient vraiment leur travail comme un mode de vie. Ces engagements passent aussi par de la sensibilisation que l'on retrouve fortement dans le **type 4** qui définit son lieu comme un jardin pédagogique et qui se définit lui-même comme un jardinier militant. Mais cela se retrouve aussi bien du **type 1**, mais qui sensibilise de manière moins militante notamment avec A6 qui participe à un réseau européen de promotion de l'agroécologie et qui reçoit des sorties scolaires et des formations de la Chambre d'Agriculture sur sa ferme ou encore A5 qui voit l'accueil comme un moyen de sensibiliser.

En finalité, l'ensemble de ces moyens montrent bien que tous.les les agriruraux.ales enquêtés.es recherchent à travers leur travail une certaine utilité sociale. Celle-ci passe aussi bien au travers de la production de la nourriture pour les autres que de défendre et promouvoir un modèle agricole différent de celui dominant aujourd'hui. L'agriruralité vient donc pour elleux comme une réponse au désenchantement du monde par le retour à la terre entre-autre (Deléage, 2018 ; Weber, 1904).

3.3 Ce que signifie le travail en agriruralité

Cette partie a pour objet de répondre à la question suivante : **Dans quelles mesures les agriruraux.ales tiennent-ils le travail ?**

3.3.1 Tenir le travail : entre intérêt et contraintes

La multiactivité est un élément central dans l'agriruralité. Or la combinaison d'ateliers divers, relevant autant de la production agricole que du domaine non agricole, implique un certain nombre de difficultés. La charge de travail peut s'intensifier, ainsi que les contraintes administratives et les normes associées aux ateliers (Jonnard & Sencébé, 2024). Il est alors intéressant de questionner comment les agriruraux.ales se sentent dans leur travail. A partir de la série d'entretiens effectuée, il semblerait que

tenir le travail dans la durée dépende d'un équilibre entre l'intérêt porté à celui-ci et les contraintes qui y sont associées : « *Il faut aimer ça. Parce que ça nous aide à supporter les périodes difficiles de travail, les périodes économiques un petit peu plus difficiles* » (A7). Lorsque les contraintes dépassent l'intérêt porté à celui-ci, cela peut mener à des surcharges physiques, mentales ou des difficultés économiques. Certain.es ont d'ailleurs souligné s'être blessé.es ou se sentir **usé.es** par la charge de travail effectuée : « *Là, j'ai 45 ans. Je suis éclatée. J'ai le dos en vrac. Voilà. J'ai une hernie discale. Je suis foutue, quoi. On va mettre ça dans le tas de compost, quoi* » (A8). La charge mentale peut aussi engendrer une certaine souffrance quand il est difficile de s'arrêter de penser au travail, même la nuit : « *il y a eu une période où mon cerveau ne s'arrêtait jamais. C'est-à-dire que je parlais avec les gens, mais j'étais en train de calculer des choses dans ma tête. J'étais pas du tout avec eux, quoi [...] t'es toujours dans des chiffres, quoi. [...] La nuit, ça ne s'arrêtait pas. Du coup, c'était insupportable, c'était ingérable.* » (A8). Enfin, il arrive que certains ateliers ne soient pas complémentaires ou rentables, ce qui peut mener à des **difficultés économiques** : « *Aujourd'hui, on est au bout. On est au bout d'un système où... les huissiers sont là, les créanciers... Je ne peux pas payer tout le monde.* » (A4). Il est alors intéressant de se questionner sur les leviers mobilisés par les agriruraux.ales pour parvenir à rétablir cet équilibre entre intérêt et contrainte pour tenir au mieux leur travail dans le temps.

Les entretiens ont mis en évidence des points de ressemblances et des différences sur la manière dont les agriruraux.ales se sentent dans leur travail. Quatre groupes semblent se dégager. Le premier regroupe celles et ceux qui expriment se **sentir bien dans leur travail tel qu'il est aujourd'hui** (A5, A10, A3, A11, A7, A2) : « *[je me sens] exactement à ma place [dans mon travail], oui. [...] J'ai plaisir à me lever, c'est un bonheur immense. La jouissance extrême d'aller cueillir ce que tu as semé [...]* » (A10).

Le second se compose de personnes **conscientes que leur charge de travail** est importante, mais qui n'ont pas **prévu de faire des changements** pour autant (A6, A1). Tandis que le troisième intègre des agriruraux.ales qui ont conscience que leur **charge de travail n'est pas tenable** sur le long terme, et sont entrain de **réfléchir à des adaptations pour le rendre plus tenable** (A9, A8, A12) : « *Mais en tout cas, je trouve que de travailler comme ça, [...] de façon tranquille, sans courir, sans être fine énervée, fine stressée, et bien, ça n'a rien à voir que faire ces mêmes heures en étant speed.[...] C'est pas tant de travailler [...] beaucoup qui me fait chier. C'est de travailler... Et excitée ou stressée. Qui ne me vont pas. Et que je ne veux plus vivre, quoi.* » (A8)

Enfin le dernier se compose d'un agrirural pour lequel il est **difficile de tenir son travail** tel qu'il est actuellement : « *Et je me suis complètement planté parce que ça prend beaucoup de temps, l'agriculture biologique. [...] J'ai voulu faire du bio et du conventionnel, mais ça ne marche pas. Donc, je me suis dispersé alors que je voulais me libérer du temps.* » (A4).

3.3.2 Comment iels s'adaptent

Les agriruraux et agrirurales établissent des stratégies d'adaptations pour répondre aux difficultés auxquelles iels font face. Au cours des entretiens réalisés, différentes adaptations ont été mentionnées par les personnes enquêtées. Le **Tableau 4** (p. 31) recense différentes adaptations réalisées, et celles en cours de réalisation.

3.3.2.1 Certaines adaptations sont plus privilégiées que d'autres :

Après analyse, il apparaît que certains leviers d'adaptations sont plus privilégiés que d'autres. Les principales adaptations sont celles sur le **redimensionnement des activités** et sur le besoin de temps de repos (sieste, temps à l'extérieur de la ferme). Ensuite, le levier le plus soulevé est le recours aux **aides salariées et non salariées** (bénévoles, ami.es, famille) et celui de combiner différents types de **ressources financières** (aides PAC, allocations sociales, etc.). Enfin, en dernier, on retrouve les **appuis à la techniques**, le recours à l'utilisation de la **mécanisation** et la participation aux **formations**.

Le redimensionnement peut être total, c'est-à-dire avec une reconfiguration totale des activités ou bien il peut s'agir de seulement réaliser des réajustements d'activités. Premièrement, on observe que les évolutions sont certaines entre l'installation et la situation de la structure au moment des entretiens. Autrement dit, dans notre échantillon il n'existe pas de trajectoire de la structure sans ajustement ni adaptation.

Tableau 4 : Besoins et leviers d'adaptations chez les agriruraux.ales de BFC enquêtés.es

Les besoins d'adaptations	Les leviers d'adaptations
Charge physique	Recours aux aides non salariées
Charge physique, économique	Recours aux aides salariées
Economique, charge physique, charge mentale	Type de pratiques / Redimensionnement du système (taille et nombre d'ateliers)
Charge mentale, charge physique, économique	Saisonnalité et planification du travail (EDT, équilibre des pics de travail, changer tâches régulièrement, etc.)
Charge mentale, charge physique	Besoin de repos / jours de repos / vacances / flexibilité
Economique	Montage économique entre les activités et sources autres (PAC, subventions, allocations, retraite...)
Economique, charge mentale	Formation
Charge physique	Mécanisation / outillages
Charge mentale	Appuis technique

Bien que la réalisation de formations soit le levier d'adaptation le moins sollicité, la quasi-totalité des enquêtés.es témoignent de leur participation à des formations avec l'AFOCG, détiennent une formation en maraîchage (BPREA), et peuvent se former après installation lors de formations plus ponctuelles.

Si la formation ne fait pas partie d'une adaptation considérée comme cruciale, c'est certainement pour la raison que les agriruraux.ales enquêtés.es ont à cœur leur autonomie et notamment l'autonomie dans les gestion comptable, administratives, etc. À propos de gagner de l'autonomie en ayant le contrôle sur la gestion, l'enquêtée A8 souligne : « *Et ça, c'est fabuleux. Non, c'est vrai, moi, je déteste ça. Mais du coup, ils ne m'ont pas fait aimer la compta. Mais il y a vraiment une réflexion pour une autonomie, là-dessus, et un travail de groupe qui fait que ça devient chouette* » (A8).

Le recours à de l'aide extérieure (salariée et non salariée) est le levier d'adaptation le plus récurrent chez les fermes étudiées. Il est perçu comme essentiel pour permettre la mise en place de la diversification/d'ateliers différents mais aussi de tenir psychologiquement. Neuf enquêtés.es (A1, A2, A3, A4, A8, A9, A10, A11, A12) ont fait part du recours à de l'aide extérieure bénévole (familiale, amicale, wwoofing) de manière ponctuelle pendant des pics de travaux, de manière régulière voire quotidienne). Plusieurs des enquêtés.es ont recours à de la main d'œuvre salariée. Embaucher quelqu'un sur la ferme permet de partager la charge mentale de la gestion des activités (accueil, organisation de cycles de culture, gérer les bénévoles). Mais les salarié.es ne sont pas perçus.es comme un moyen de partager les tâches liées à la comptabilité, à la gestion du temps. Dans ce sens, l'enquêtée A3 renseigne : « *Et*

d'ailleurs, mon salarié, au bout de 8 ans, fait aussi beaucoup. Voilà, après, il va pas faire la compta, il va pas faire les dossiers de subventions, il va pas faire tout le prévisionnel. ». La réponse chez A3 et A9 est de s'associer à une personne plutôt que de salarier quelqu'un sur la ferme pour pouvoir partager la charge mentale mais aussi de réduire la pénibilité physique du travail.

3.3.2.2 Ceux qui tiennent leur travail tel qu'il est

Dans un premier temps, une comparaison a été approfondie entre les **agriruraux.ales qui semblaient tenir leur travail** pour mieux comprendre les leviers d'adaptations mobilisés. En excluant A2, les quatre autres agriruraux.ales sont à la retraite (A5, A10, A3, A11) ou s'en rapprochent (A7). Il peut ainsi être supposé que la pression économique soit moindre pour les retraité.es qui ne font pas reposer l'intégralité de leur rémunération sur leurs activités de production ou d'accueil.

Ensuite, sur les cinq structures évoquées, trois sont en couple, un est associé avec son fils, et une travaille seule. Il est ainsi intéressant de noter que beaucoup ne sont pas seul.es, et peuvent partager la charge, cela semble d'ailleurs important pour elleux : « *J'aimerais me dégager un petit peu plus de temps. Mais bon, pour l'instant, ça va. Je le vis pas trop mal parce qu'on est à deux* », « *C'est une activité familiale* » (A7). En ce qui concerne l'agrirurale seule, c'était un choix et non une situation subie, c'est peut être ce qui fait qu'elle se sent bien de cette manière : « *Je me suis mise à l'écart du monde, [...] j'ai pris le maquis.* » (A10).

Enfin, il est intéressant d'approfondir les adaptations mises en place par ces structures. Une majorité ont procédé à des remaniements et redimensionnements de leurs ateliers mais pas toujours dans les mêmes objectifs. Pour A7, il est important de faire la balance entre la charge de travail investie, et la rentabilité économique. Pour cette raison, il a déjà arrêté des cultures comme les échalotes, ou fait le choix de ne garder qu'une race de bovins sur les deux présentes. De son côté A10 a aussi procédé à des abandons d'activités, mais principalement dans un objectif de réduction de la charge de travail. Il en est de même pour A11 qui a arrêté de faire des repas le soir à cause de la charge de travail et du rythme que cela imposait. Cependant, il est intéressant de noter qu'A5 a procédé à très peu de remaniement, mais il peut être supposé que cela a été permis par leur expériences agricoles. En effet, ils ont identifié l'astreinte comme une charge de travail importante pour elleux, et se sont sûrement basés sur ces expériences pour construire un système adapté à leurs besoins actuels.

3.3.2.3 Ceux.elles qui aiment leur travail mais ont besoin de mettre en place des changements

Dans un deuxième temps, il a été réalisé une comparaison entre les structures qui **semblent tenir le travail mais qui éprouvent un besoin de changements d'activités** voire d'une reconfiguration totale de ces dernières. Les agrirurales (A8, A9 et A12) se sont toutes installées seules sur la structure, et toutes avec un projet d'activité principale en maraîchage.

Les enquêtées A9 et A12 ont préféré arrêter une partie de l'activité de maraîchage pour faire une activité qui est perçue comme demandant moins d'effort physique : activité de transformation, activités d'artisanat, activités administratives. Les raisons qui les poussent à redimensionner sont d'une part pour dégager du temps, et d'autre part pour réduire et prévenir les douleurs physiques (Risques musculo-squelettiques) qui sont liées à l'activité agricole et à l'histoire de vie passée ou future (maladie, vieillesse). L'arrêt d'activité a comme but de leur permettre de continuer à faire une activité qui leur plaît pour « *durer dans le temps* » (A9). Par exemple, l'enquêtée A9 nous fait part : « *Je suis un peu en transition, quand même. C'est pour ça que je développe l'atelier sorbet, c'est pour moins travailler en maraîchage, et pas me dégoûter du maraîchage, parce que, jusqu'à maintenant, j'ai adoré ce métier, et je n'ai pas envie de lâcher ça, cette envie. Tu vois, j'ai trop vu de paysans qui allaient jusqu'à la retraite, [...] qui en avaient ras-le-bol de faire ce métier. J'ai envie de m'arrêter à temps, de trouver des façons, y compris, peut-être, de trouver un boulot de bureau, pour deux jours par semaine, pour continuer le maraîchage* ». De plus, les

entretiens révèlent que pour ces deux fermes, les activités qu'elles souhaitent réaliser en plus du maraîchage sont pour elles un moyen de **revenir au projet initial** qu'elles avaient avant installation.

Enfin, dans ce groupe, il est aussi intéressant de comparer les propos des deux enquêtées faisant également une activité de maraîchage (A8, A9). Pour les deux, l'organisation est un sujet très important, cela est sûrement dû au fait qu'elles ont beaucoup de travail à réaliser, et qu'il est alors nécessaire de passer par là. Cependant, même si une des enquêtées emploie un salarié un mi-temps (A8), toutes les deux ressentent un fort besoin de s'associer pour partager la charge physique et mentale de leur activité. Pourtant, il est intéressant de noter que les motivations de changements de ces deux agrirurales divergent. D'un côté, elle est encore jeune (45 ans) et se rend compte qu'elle ne peut pas continuer son activité de la même manière (A8). Cette solitude est d'ailleurs subie, par le passé, son projet d'installation était à plusieurs mais ça n'a pas été possible, puis elle a essayé plus tard de se réassocier mais cela n'a pas fonctionné. Pourtant, elle ne se voit pas faire autre chose que du maraîchage, mais s'associer serait un moyen de partager la charge physique et mentale. Tandis que l'autre agrirurale est plus âgée, elle s'est installée seule par choix. Elle se rapproche de la retraite et souhaite remanier ses activités pour ne pas se dégoûter de cette profession, avoir d'autres activités et surtout accorder plus de temps à sa famille (A9).

3.3.2.4 Celui qui ne tient pas son travail

Enfin, en ce qui concerne les structures qui **ne tiennent pas le travail**, seulement une est particulièrement représentative de cette catégorie (A4). L'enquêté travaille principalement seul sur la ferme. Il souhaite pouvoir avoir un salarié, mais il ne peut pour l'instant pas embaucher de personnel supplémentaire pour des raisons financières. La multiplication des activités peut engendrer des difficultés quant à leur gestion car leur gestion devient complexe. À juste titre, A4 nous fait part qu'il à « *confondu dispersion avec diversification* ». Aussi, des difficultés demeurent quant au choix de se séparer de certaines activités et à être en capacité de mobiliser le redimensionnement des activités. À ce sujet, l'enquêté A4 illustre cette difficulté : « *J'ai du mal à lâcher, en fait. Quand je fais le tour des activités, j'ai du mal à lâcher.* ».

3.3.3 Dans quelles mesures les agriruraux.ales tiennent-ils leur travail ?

3.3.3.1 Lien avec la typologie des trajectoires

L'enquête réalisée montre **qu'il n'y a pas de lien qui a été établi entre la trajectoire des enquêtés et le fait de tenir ou non le travail**. Chaque type de la typologie de la trajectoire réalisée est présent dans toutes les catégories qui abordent le travail tenable et non tenable (**Annexe 2**). Au regard des entretiens réalisés, être issu ou non du milieu agricole n'explique pas non plus si le travail est tenable. En revanche, ce sont les adaptations (arrêt/ajout d'activité) qui peuvent rendre le travail moins pénible et donc plus tenable. Ces adaptations permettent d'avoir du repos (siestes, week-end, vacances) ou bien d'avoir plus de temps à consacrer à d'autres activités de la structure.

De fait, l'hypothèse (H3) (Les **trajectoires professionnelles** et **personnelles** des porteur.ses de projets sont essentielles pour expliquer les **adaptations** réalisées au sein des systèmes, et **l'acquisition de nouvelles compétences**) n'est pas validée : s'il y a bien un lien entre la perception du travail trajectoire (comme vu dans la **partie 3.2**), celle-ci semble corrélée de la capacité d'adaptation des agriruraux.ales.

Par ailleurs, l'ancienneté de la structure semble être un facteur qui rend le travail plus tenable. Sur les six enquêtés qui tiennent le travail, quatre (A3, A5, A7, A11) sont installés depuis plus de 15 ans. Ainsi, on fait l'hypothèse que l'ancienneté permet aux agriruraux.ales de gagner en efficacité dans leur activité et réduit le stress qui est engendré par la multiactivité.

On peut également faire l'hypothèse que les expériences précédentes et les formations peuvent potentiellement influencer positivement sur les aptitudes à mettre en place des adaptations.

Le secteur agricole est en mutation et les attentes comme les projets des porteur.ses de projets agricoles évoluent. Le nombre de fermes qui font des activités de diversifications (toutes confondues) est en progression (INSEE, 2024). Au regard des entretiens réalisés, les personnes qui sont installées depuis longtemps ont des projets qui ont évolué dans le temps. Ces évolutions témoignent de réajustements constants et permanents à réaliser pour pouvoir s'adapter et diminuer la pénibilité du travail. Si diversifier les activités permet de réduire parfois la pénibilité du travail, cette diversification doit aussi être accompagnée au début et au long du projet.

3.3.3.2 L'agriruralité peut-elle rendre le travail aliénant ? :

Les adaptations identifiées lors des entretiens ont permis de mettre en évidence les leviers mobilisés par les agriruraux.ales pour tenir leur travail. Cependant, il est intéressant de se poser la question inverse : **les agriruraux.ales sont-ils tenu.es par leur travail ?**

Selon Karl Marx (1872) le travail est aliénant lorsqu'il y a une déposssession du produit du travail et des moyens de production. Les causes de cette aliénation sont le travail, l'argent, l'Etat et la religion. Le modèle en place de l'agriculture conventionnelle peut être vu comme une forme d'aliénation des agriculteur.trices (De Farcy, 1971). Iels sont dépossédé.es de leur production et n'ont plus de prise sur le prix de vente de celui-ci, ni même les canaux de commercialisation. Iels sont tenues par les industries de l'amont et de l'aval, mais aussi par la PAC. En ce qui concerne les moyens de production, iels sont aussi dépossédé.es de leurs moyens de production en étant dépendant.es des banques, mais aussi en étant soumis.es aux difficultés croissantes d'accès au foncier. Ainsi, des modèles alternatifs se sont développés pour sortir de cette aliénation en visant l'autonomie. L'hypothèse peut être faite que l'agriruralité est une forme d'agriculture alternative au modèle conventionnel. Cependant, il est intéressant de se demander si en sortant d'une aliénation par les entreprises et la PAC, les agriruraux.ales ne sont pas enclins à une autre forme d'aliénation ?

Un premier point à soulever concerne celui de l'astreinte. Ce sujet est largement abordé pour parler de l'élevage laitier. Cependant, l'accueil en chambre d'hôtes et la préparation de repas à heure fixe ne peuvent-ils pas être aussi vu comme une forme d'astreinte ? Dans un premier temps, l'activité d'accueil et un choix, mais la question se pose de savoir s'ils n'en deviennent pas tenu.es par cette astreinte.

Un second point porte sur la rémunération. Certain.es ne sont pas dépendant.es des subventions de la PAC pour se tirer un revenu, cependant iels sont souvent à la retraite et touchent une allocation de retraite tous les mois. Ainsi, même s'ils visent l'autonomie, iels restent dépendant de l'Etat d'un point de vue financier.

Un dernier point concerne la présence de salarié.e sur la structure. En effet, c'est une obligation chaque mois de dégager un chiffre d'affaires minimum pour rémunérer la personne salariée en priorité. Cependant, une fois ce salaire versé, le résultat économique ne permet pas toujours de retirer un salaire complet pour les exploitant.es. Cette rémunération partielle peut être compensée par des avantages en nature comme le carburant, l'électricité ou des produits issus des ateliers. Ainsi, les exploitant.es sont aussi tenu.es par cet objectif économique pour rémunérer un.e salarié.e, souvent nécessaire au fonctionnement de la structure.

Dans les modèles des structures agricoles observées, il pourrait sembler excessif de parler d'aliénation au sens de Karl Marx (1872). Toutefois, il est pertinent de souligner que des obligations de natures différentes existent bel et bien. Les agriruraux.ales construisent une structure avec un certain nombre d'activités, ces activités demandent une certaine quantité de travail à fournir. Il est alors intéressant de définir la frontière entre tenir et être tenu par son travail. Peut-être que la frontière est elle aussi à partir du moment où les contraintes dépassent l'intérêt porté à son travail. Plus précisément

lorsque la sensation d'être submergé.e par la quantité de travail apparaît, sans avoir la possibilité économique d'en faire moins. À terme, lorsque les contraintes dépassent l'intérêt porté à son travail, et que le travail effectif s'éloigne d'un certain « idéal » pensé au projet d'installation, des risques psychosociaux peuvent survenir (Tourne, 2018). Ces risques émergent car pour rattraper un déséquilibre économique, la santé et le temps de travail sont peu pris en compte. C'est alors que certain.es agriculteur.trices peuvent adopter une posture sacrificiel dans leur travail.

4 POINTS D'ATTENTION A DESTINATION DES PORTEUR.SES DE PROJET

L'étude de la série d'entretiens permet de mettre en lumière des points d'attentions qui permettent de rendre le travail tenable. Cette partie vise à les présenter pour qu'ils puissent aider des futur.es porteur.ses de projets. Un premier élément à prendre en compte est **la complémentarité des ateliers et l'équilibre entre la charge de travail et la rentabilité économique** de chacun. Certains ateliers peuvent être plus difficiles à mener en parallèle, et il est parfois nécessaire de redimensionner des ateliers, voire d'en arrêter certains.

Cependant, même si au départ de l'installation certains projets ne peuvent pas être mis en place tout de suite, il est important de noter que pour deux agrirurales, des remaniements sont à venir pour mettre en place ces ateliers qui leur tenaient à cœur. Ainsi même si des choix sont à faire au moment de l'installation, tout au long de la vie de la structure, des **ajustements peuvent se faire pour répondre aux envies des agrirurales**.

Ensuite, il semblerait que **les expériences antérieures** dans le monde agricole ainsi que celles pendant l'installation, sont nécessaires pour mettre en place une structure avec des ateliers complémentaires et tenables en termes de charge de travail et de rentabilité économique. Un interrogé insiste sur le fait qu'à la mise en place de chaque atelier, il va faire un tour d'un certain nombre de structures l'ayant aussi. D'autres ont insisté sur l'importance de leur BPREA et de leurs expériences sur des fermes.

Au-delà du redimensionnement, il peut parfois être nécessaire de **déléguer**, par exemple de faire appel à des prestations de service pour de la transformation. Demander de l'aide peut aussi être utile notamment, pour la comptabilité qui peut parfois se complexifier. Certains organismes peuvent apporter un vrai soutien comme l'AFOCG et permettre aux personnes membres d'échanger et travailler ensemble.

Par ailleurs, **l'expérience** semble être un facteur important sur la pression que les enquêté.es se mettent eux même sur les épaules. Petit à petit, iels ont pris confiance et ont appris à diminuer leurs exigences pour vivre leur travail de manière plus sereine.

Cependant, un élément crucial pour diminuer la pression est celui de la **dimension humaine** du travail. En effet, sur l'échantillon, seulement quatre enquêté.es sont seul.es dans leur projet (A4, A10, A8, A9), et parmi elleux, deux (A8, A9) souhaite s'associer. Il semblerait que le salariat soit quelque chose d'important, mais il n'est pas au même niveau que le fait d'avoir un.e associé.e pour partager toute la charge, ou de faire partie d'un collectif.

Certains **ateliers semblent présenter des difficultés qui leurs sont propres**. Le maraîchage semble être un atelier difficile à mener seul.e. : «*De toute façon, du maraîchage comme ça, sur petite surface, on va dire que sans l'aide bénévole ce serait compliqué [...] je pense que j'aurais fait un burn out*» (A2). Cependant, l'activité d'accueil peut aussi présenter des inconvénients. L'articulation avec la vie de famille, notamment quand il y a des enfants en bas âge, peut parfois être difficile à mener. La frontière entre le personnel et le professionnel n'existe parfois plus.

Enfin, **l'environnement de travail** a une influence certaine sur comment les agrirurales tiennent leur travail. En effet, une enquêtée témoigne de toutes les difficultés et la pression ressenties lors de son installation : «*j'arrive au milieu de ce pataquès et je capte pas, (...) pourquoi Je suis pas trop la bienvenue. Pourquoi tous les jours, en voiture, je crève mes pneus ?*» (A8). Ainsi, savoir dans quel environnement iels s'intègrent peut jouer aussi sur la légitimité et la sensation d'être à sa place dans le territoire. D'autres sont installés depuis plusieurs générations, ou d'autres pour qui le lieu est associé

à des souvenirs d'enfance. Ainsi pour elleux, participer aux dynamiques du territoire leur tient particulièrement à cœur. L'ouverture sur le monde et le partage sont des valeurs importantes pour les enquêté.es et participent grandement à comment iels tiennent leur travail.

Les éléments présentés peuvent permettre d'identifier des points de vigilance pour accompagner au mieux les porteur.ses de projet dans leur installation.

5 REFLEXION SUR LES LIMITES DU PROJET

5.1 Difficulté et biais méthodologiques de l'enquête

Dans le cadre de cette enquête, certaines limites méthodologiques méritent d'être soulignées afin de contextualiser les résultats obtenus et d'en évaluer la portée. Au vu des contraintes temporelles de ce projet (durée courte et périodes dédiées), la phase d'échantillonnage a dû être effectuée rapidement et le nombre d'entretiens revu à la baisse par rapport aux attentes initiales. Ces éléments ont conduit à un échantillon de douze agriruraux.ales rencontrés, qui est de taille insuffisante pour être représentatif de la diversité des profils agriruraux recensés par l'Observatoire de l'agriruralité (Jonnard et Sencébé, 2024). Même si cette représentativité n'était pas un objectif initial au vu des moyens disponibles, deux points restent cependant importants à noter.

Tout d'abord, le manque de temps disponible avant la période d'enquête a entraîné une certaine précipitation dans le choix des agriruraux.ales rencontrés. En effet, après avoir obtenu une liste de 19 structures par différents critères, comme présenté dans la **partie 2.2 Construction de l'échantillon**, les douze structures rencontrées ont été choisies selon les délais de réponses et les disponibilités sur les deux semaines qui étaient dédiées au terrain. Cela a pu entraîner une discrimination des agriruraux.ales ayant le moins de temps disponibles que cela soit pour des raisons de surcharges de travail, de vie de famille etc. Cela a aussi conduit à un échantillon avec un nombre important de retraités.es (**Annexe 1**), alors que les profils agriruraux sont plus jeunes que la moyenne des agriculteur.trices français.es (Jonnard et Sencébé, 2024).

Dans un second temps, on remarque que l'échantillon enquêté n'est pas représentatif de la répartition géographique des agriruraux.ales en BFC, avec des fermes majoritairement dans l'Est de la région (**Figure 3**). En effet, l'échantillon ne comprend aucune ferme dans les départements de la Nièvre (58), l'Yonne (89) et la Saône-et-Loire (71), alors qu'on y retrouve respectivement 8.6 %, 12.5 % et 17.7 % des structures agrirurales de la BDD du RARES (Jonnard et Sencébé, 2024).

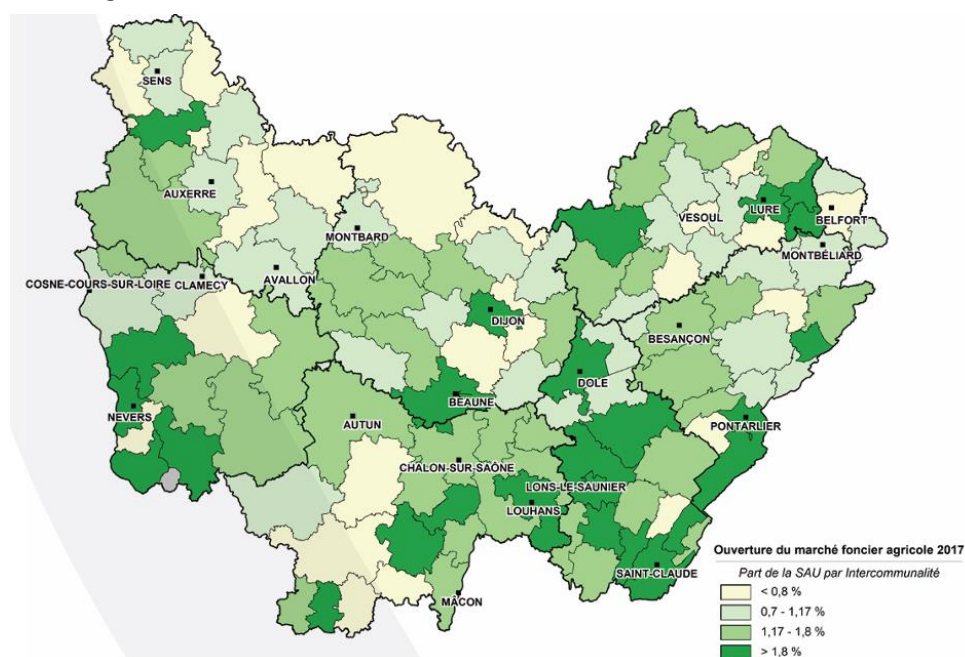


Figure 3 : Ouverture du marché du foncier agricole en Bourgogne Franche Comté, en 2017 (SAFER, 2017)

En étudiant plus en profondeur l'impact de la construction de l'échantillon sur cette répartition, on remarque que le critère du nombre minimum d'activités agricoles est celui qui a le plus discriminé les fermes agrirurales de ces 3 départements. En reliant cela aux données d'Agreste (2022a ; 2022b ; 2022c ; 2022d ; 2022e ; 2022f ; 2022g ; 2022h), on peut voir que ces trois territoires sont ceux où il y a une plus grande spécialisation des exploitations agricoles (avec le département du Doubs (25)). Cette forte spécialisation peut alors être un facteur qui peut rendre l'installation plus difficile, surtout dans un modèle plus diversifié, comme l'illustre bien le profil A8 qui a été pris.es dans de nombreuses tensions lors de son installation, car iel est dans une zone très spécialisé en lait à comté. De plus, ces zones de forte spécialisation des OTEX (Orientation Technico-économique des EXploitations agricoles) sont aussi des zones où il y a de fortes tensions sur le foncier, ce qui rend plus difficile les installations et encore plus sur des modèles différents de celui dominant sur le territoire (SAFER, 2017). Ainsi, en comparant les Figures 2 et 3, on remarque que la localisation des fermes enquêtées se trouve majoritairement dans des zones où la pression foncière est moindre. Et que les intercommunalités où il y a un marché ouvert mais où il n'y pas d'agrirurales enquêtées se trouvent souvent loin et ont été discriminé par le critère de temps de trajet appliqué lors de l'échantillonnage.

De plus, une **enquête menée à 6 étudiant.es** implique de nombreuses limites. Tout d'abord, chaque entretien a été conduit par un binôme différent. Bien que le travail collectif réalisé en amont pour élaborer un guide d'entretien ait permis de structurer et de cadrer les échanges, il est évident que la sensibilité propre à chaque binôme et la dynamique spécifique entre les enquêteur.trices et les enquêtés.es ont pu engendrer des variations, influençant ainsi l'homogénéité des résultats obtenus. Par ailleurs, les retranscriptions et l'analyse des entretiens ont été réalisées par les mêmes étudiant.es qui avaient mené les entretiens. Si cette continuité permet une compréhension approfondie des contextes et des nuances des discours, elle comporte également un risque de biais liés aux regards subjectifs des enquêteurs et enquêtrices. En effet, les observations et les interprétations peuvent être influencées par les impressions et interactions vécues lors des entretiens. Enfin, afin de structurer et d'optimiser notre démarche, nous avons réparti les résultats en trois parties distinctes, chacune étant analysée, discutée et rédigée par deux membres du groupe. Cette organisation a permis un traitement approfondi et ciblé des données, mais elle a aussi pu induire une tendance à privilégier certains verbatims ou exemples tirés des entretiens mieux connus par l'équipe en charge de chaque partie.

Conscient.es de ces limites, il a été réalisé un travail pour réduire ces biais autant que possible. Cela inclut des relectures croisées, des discussions collectives pour harmoniser les interprétations et une mise en commun des réflexions avant la rédaction finale. Malgré ces efforts, il convient de garder en tête que ces limites méthodologiques peuvent influencer la portée et la précision des résultats obtenus.

Enfin, une limite très importante de notre analyse est de n'avoir abordé que la question du travail, comme un point parfaitement indépendant du reste de la vie des personnes. Or, comme le travail est un sujet transversal il aurait été pertinent de chercher à avoir une vision globale des personnes et des structures étudiées ainsi que de leurs rapports à elleux-même et au monde autour. Nous n'aborderons que deux points vis-à-vis de ce sujet : les questions liées à l'affect et la question de l'importance des tâches ménagères.

Tout d'abord, plusieurs études mettent en évidence une forte implication affective des agriculteur.trices en général envers leurs animaux, leurs terres, leur structure. Cependant, cet aspect ayant davantage été étudié chez les éleveur.euses, nous ne citerons donc que ces cas étudiés. Il peut se dégager deux grands types d'attitudes des éleveur.euses envers leurs animaux :

- Une attitude où l'éleveur.euse décrit une **situation d'amitié entre humain.es et animaux**, marquée par des conduites de négociation dans le travail est importante ;

- Une attitude marquant une relation de pouvoir de l'être humain sur l'animal d'élevage, marqué par un déni du lien affectif et de la communication avec les animaux (Porcher, 2002). Au-delà de la question de l'élevage, la **question spécifique de l'affectif** est un sujet qui mériterait d'être abordé chez les agriruraux.ales, qui combinent diverses activités, parfois dans des contextes très différents.

Ensuite, la question du lien entre travail productif et travail reproductif n'a pas du tout été abordée ni analysée dans cette étude. La notion de travail reproductif est tirée des théories féministes de la reproduction sociale. Le concept de reproduction sociale désigne à la fois la reproduction de la force de travail, mais aussi un ensemble de fonctions sociales essentielles pour l'existence de toutes sociétés humaines (Renault, 2021). La question de la place que donnent les agriruraux.ales aux tâches de reproductions sociales n'est pas abordée, malgré son importance dans l'organisation de la vie et des rapport sociaux des personnes. De plus, les tâches concernées étant en général réalisées par des femmes, se pose aussi la question des relations sociales entre les genres, sur les exploitations et en dehors.

Cette limite était la plus perceptible durant notre étude. Il a cependant décidé de réduire le champ d'étude à la question du vécu du travail des agriruraux.ales, sans s'occuper des sujets liés, par manque de temps. Il convient de se souvenir que les résultats de cette étude sont de ce fait partiels.

5.2 L'agriruralité en question

Le travail de terrain ainsi que les résultats de cette étude appellent à porter un regard critique sur le concept d'agriruralité tel que défini par la démarche RARES, en en questionnant les deux éléments centraux que sont la multiactivité et l'ancrage au territoire. Cette partie vise à fournir quelques éléments de réflexions sur ces notions.

5.2.1 Sur la multiactivité et la diversification

Sur la **multiactivité**, d'abord. Elle se décline en une multitude de combinaisons, variant considérablement d'une structure à une autre. Ces différences s'expliquent par la nature même de l'activité agricole (OTEX) mais aussi par celle de l'activité non agricole qui y est associée. Gérer un gîte, tenir une boutique à la ferme, animer des ateliers de transformation ou cumuler plusieurs de ces activités n'implique ni les mêmes contraintes, ni les mêmes implications en termes de travail et d'organisation.

Se pose alors la question de la définition même de l'activité non agricole et des frontières de l'agriruralité. À partir de quel moment une activité non agricole est-elle suffisamment intégrée à la structure pour être considérée comme relevant de l'agriruralité ? Par exemple, lors de la construction de l'échantillon, il a été décidé d'exclure les personnes dont l'unique activité non agricole consistait à accueillir exclusivement des wwoofeur.euses. Mais cette exclusion était-elle pleinement justifiée ? Peut-on considérer qu'il s'agit d'un angle mort de l'enquête, en écartant ces profils ? Ou au contraire, relèvent-ils réellement de ce que nous nommons « *agriruralité* » tout au long de cette étude ?

En outre, il convient également de se questionner sur les limites à la prise en compte des pratiques de diversifications non-agricoles posées par la démarche RARES. Pour mémoire, la démarche ne considère pas les activités de production d'énergie comme relevant de son champ d'action. Or, l'échantillon comprend la structure A6 qui possède une activité de méthanisation. Activité par ailleurs centrale puisque qu'occupant une large part de son temps permettant de soutenir une grande partie des autres activités « *La méthanisation, ouais, c'est un temps et demi complet qui vient se greffer dessus. C'est très complémentaire, puisque [la méthanisation] chauffe toutes nos installations.* » (A6) Lors de l'entretien avec cette structure puis de l'analyse, un choix délibéré a été fait de ne pas questionner cette activité pourtant centrale, menant à ne traiter ce profil que de manière partielle en omettant une activité pourtant structurante de son travail.

5.2.2 Sur l'ancrage et le lien au territoire

La notion d'agriruralité attribue une place importante à l'**ancrage territorial**. Dans le cadre de ce projet, des questions ont été posées aux agriruraux.ales sur leur installation et des éléments de réponse ont été apportés. Cependant, le choix a été fait de ne pas aller plus loin pour comprendre précisément pourquoi une personne s'est installée ici et pas ailleurs. Or, à partir des entretiens, plusieurs motivations à s'installer en BFC se dégagent. Certain.es, et en particulier les IMA en CF sont présent.es sur le territoire depuis longtemps. D'autres ont des souvenirs d'enfance associés au lieu, tandis qu'une partie s'est installée car la possibilité s'est présentée à elleux. Pour ces profils, que ce soit un tel village ou un autre reviendrait donc à la même chose.

Il paraît alors intéressant d'approfondir l'ancrage territorial de ces derniers agriruraux.ales cité.es. Le projet de structure est imaginé, puis le premier besoin est celui de s'implanter dans un territoire. Il serait alors pertinent de venir questionner ce besoin d'ancrage. Est-ce que ce besoin pourrait être en opposition avec la mondialisation qui rend les territoires interchangeables entre eux ? Presque tous.tes ont manifesté leur envie de participer à la vie du territoire, de les (re)faire vivre. Ainsi, ces questionnements autour de l'ancrage territorial, l'envie de prendre racine, de ramener de la vie dans ces territoires, seraient des perspectives intéressantes à creuser, et pourraient étayer les éléments de trajectoire apportés dans ce projet.

5.2.3 Entre concept et usage : quelle légitimité au terme « agriruralité » ?

Au-delà des fondements mêmes du concept, se pose la question de son usage et de sa pertinence par rapport à d'autres termes existants. En pratique, aucune des personnes interrogées ne se définit spontanément comme « *agrirural.e* » ; certain.es se reconnaissent davantage dans l'appellation « *paysan.ne* », qui porte une histoire et une dimension politique forte.

Dès lors, faut-il vraiment chercher à instaurer un terme neutre, détaché de son ancrage militant, alors même que l'agriruralité soulève des enjeux intrinsèquement politiques ? La paysannerie, telle que portée par la FADEAR et la Confédération Paysanne - qui, par ailleurs, ne participent pas à la démarche RARES - incarne un projet de société spécifique (FADEAR et Confédération paysanne, 2020). Chercher à proposer un terme alternatif sans en tenir compte peut être en ce sens questionné.

A cela s'ajoute une certaine méconnaissance de la démarche RARES chez les enquêté.es : certain.es d'entre elleux, bien que concerné.es, y sont même ouvertement hostiles : « *Et puis après, RARES, c'est une grosse machine, ça m'intéresse pas.* » (A12)

Pourtant, l'intérêt du concept ne peut être totalement écarté. Ces profils particuliers nécessitent un accompagnement adapté, distinct des approches traditionnelles. Ils et elles incarnent une alternative au modèle conventionnel et, à ce titre, il semble pertinent de disposer d'un terme pouvant englober la diversité des modèles alternatifs à l'agriculture conventionnelle pour mieux les identifier et structurer les dispositifs d'accompagnement. Bien que le terme soit ici questionné, l'étude montre néanmoins un réel besoin d'accompagnement des projets multiactifs. Ainsi, la mise en commun des méthodes d'accompagnement et l'appui spécifique proposé par la démarche RARES répondent à un réel besoin. **En ce sens, la démarche possède toute sa légitimité.**

CONCLUSION

Ce travail d'analyse avait pour objectif de comprendre **comment les agriruraux.ales définissent et perçoivent leur travail**. Il s'agissait de mettre en évidence les déterminants communs dans la trajectoire de vie des agriruraux.ales. Mais aussi de prendre en compte le vécu de ce travail, aussi bien sur le plan de l'intensité des tâches que sur la perception de celles-ci. Enfin, il était important d'analyser les adaptations observées en agriruralité. Pour cela, cette enquête par entretien semi-directif a été réalisée auprès d'une douzaine de personnes identifiées comme agrirurales par l'Observatoire de l'agriruralité en BFC. Il a été possible de tirer de ces entretiens plusieurs informations. Tout d'abord, il est possible de classer les personnes enquêtées en 4 grandes familles, en fonction des caractéristiques de leurs trajectoires individuelles. Ensuite, la perception et la définition de leur travail par les agriruraux.ales est assez bien corrélée avec ces trajectoires, en suivant notamment une différenciation via le rapport à la rémunération et à l'autonomie de leurs structures et d'eux-mêmes. Cependant, cette étude montre qu'il n'est pas possible d'établir de lien entre la trajectoire individuelle des enquêtés.es et le fait qu'ils tiennent ou non leur travail, quel que soit les besoins ou les leviers d'adaptations qui aient pu être exprimés. L'étude s'appuyait sur trois hypothèses initiales, dont les conclusions varient en fonction des résultats obtenus.

L'hypothèse **H1 (la multiactivité comme caractéristique intrinsèque de l'agriruralité)** a été confirmée, puisque l'ensemble des profils enquêtés se révèlent effectivement multiactifs. Cette validation était attendue, dans la mesure où la multiactivité constitue un élément structurant de la définition même de l'agriruralité telle qu'envisagée dans cette étude.

Concernant l'hypothèse **H2 (La multiactivité, en comparaison avec un système mono-actif, entraîne une augmentation de la charge de travail tout en nécessitant une montée en compétences)**, l'étude ne permet ni de la confirmer ni de l'infirmer manière concluante. Si les résultats mettent en évidence une charge de travail importante ainsi qu'une grande diversité de savoir-faire chez les enquêtés.es, nous ne disposons pas d'éléments permettant d'établir une comparaison directe avec des systèmes monoactifs. Cette absence de point de référence constitue une limite majeure et empêche d'apporter une réponse tranchée à cette question, et pourrait faire l'objet de travaux supplémentaires.

Enfin, pour l'hypothèse **H3 (Les trajectoires professionnelles et personnelles des porteurs.es de projets sont essentielles pour expliquer les adaptations réalisées au sein des systèmes et l'acquisition de nouvelles compétences)**, les résultats viennent la contredire. Contrairement à nos attentes, l'étude montre en effet une absence de corrélation significative entre les parcours des enquêtés.es et leur capacité d'adaptation ou d'acquisition de compétences.

Au-delà des conclusions tirées de ces hypothèses, l'étude présente plusieurs limites, déjà évoquées précédemment, qui interrogent sur la robustesse et la portée des résultats obtenus. Ces biais doivent être pris en compte et constituer des points de vigilance pour toute personne souhaitant mener un travail similaire. L'étude réalisée permet d'établir une typologie des trajectoires, mais celle-ci gagnerait à être approfondie pour intégrer davantage les perceptions du travail et les ajustements qui en découlent.

La démarche RARES est loin d'être terminée. En effet, les évolutions récentes, comme l'accès à la plateforme et le prolongement de cette démarche avec Etend'RARES, témoignent de cette dynamique. Ces évolutions offrent une meilleure coordination, favorisant ainsi l'accompagnement des personnes engagées dans des projets de multiactivité. Les ressources passées, actuelles et à venir sont prometteuses, et elles suscitent un réel intérêt. Il serait pertinent de les mobiliser et de les étendre au-delà de la région Bourgogne-Franche-Comté.

BIBLIOGRAPHIE

- Agreste**, 2019. *ActifAgri: transformations des emplois et des activités en agriculture* (145). Paris : Agreste, https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/download/publication/publie/Ana145/CEP_Analyse_n145_ActifAgri.%20Transformations%20des%20emplois%20et%20des%20activitees%20en%20agriculture.pdf? (Consulté le 17 janvier 2025).
- Agreste**, 2022a. *Fiche territoriale synthétique RA 2020 « Cote d'Or »*. https://draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr/IMG/html/fts_ra2020_cote_d_or.html (Consulté le 28 janvier 2025).
- Agreste**, 2022b. *Fiche territoriale synthétique RA 2020 « Haute Saone »*. https://draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr/IMG/html/fts_ra2020_haute_saone.html (Consulté le 28 janvier 2025).
- Agreste**, 2022c. *Fiche territoriale synthétique RA 2020 « Jura »*. https://draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr/IMG/html/fts_ra2020_jura.html (Consulté le 28 janvier 2025).
- Agreste**, 2022d. *Fiche territoriale synthétique RA 2020 « Jura »*. https://draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr/IMG/html/fts_ra2020_doubs.html (Consulté le 28 janvier 2025).
- Agreste**, 2022e. *Fiche territoriale synthétique RA 2020 « Nièvre »*. https://draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr/IMG/html/fts_ra2020_nievre.html (Consulté le 28 janvier 2025).
- Agreste**, 2022f. *Fiche territoriale synthétique RA 2020 « Saone et Loire »*. https://draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr/IMG/html/fts_ra2020_saone_et_loire.html (Consulté le 28 janvier 2025).
- Agreste**, 2022g. *Fiche territoriale synthétique RA 2020 « Territoire-de-Belfort »*. https://draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr/IMG/html/fts_ra2020_territoire_de_belfort.html (Consulté le 28 janvier 2025).
- Agreste**, 2022h. *Fiche territoriale synthétique RA 2020 « Yonne »*. https://draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr/IMG/html/fts_ra2020_yonne.html (Consulté le 28 janvier 2025).
- Allens G. D'et Leclair L.**, 2016. *Les néo-paysans*. [Paris] « Reporterre » : Éditions du Seuil ISBN 978-2-02-129728-7 (Collection dirigée par Hervé Kempf).
- ANACT**, 2024. *Appel à Projets National: Travail en agriculture: transitions, évolution démographique et nouveaux profils*.
- Annes A. et Wright W.**, 2017. *Agricultrices et diversification agricole: l'empowerment pour comprendre l'évolution des rapports de pouvoir sur les exploitations en France et aux États-Unis. Cahiers du Genre*, 63 (2), p. 99-120. DOI: [10.3917/cdge.063.0099](https://doi.org/10.3917/cdge.063.0099)
- Arnoux-Nicolas C.**, 2019. *Se former et se reconvertir dans l'artisanat d'art: sens retrouvé du travail et retour en formation. Le sujet dans la cité*, 8 (1), p. 115-129. DOI: [10.3917/lsdlc.hs08.0115](https://doi.org/10.3917/lsdlc.hs08.0115)
- Badet C.**, 2017. *Comment ont évolué les métiers en France depuis 30 ans?* (003). France : DARES, 16 p. <https://dares.travail-emploi.gouv.fr/publications/comment-ont-evolué-les-metiers-en-france-depuis-30-ans> (Consulté le 24 janvier 2025).
- Barraud-Didier V., Gatignon-Turnau A.-L., et Mazenc L.**, 2023. *Stresseurs au travail, épuisement émotionnel et intention de l'agriculteur de quitter précocement sa profession. Économie rurale*, 385(3), p. 63-81.
- Bidet J. et Texier Jacques**, 1995. *La Crise du travail*. Presses Universitaire de France (Réédition Numérique Fenixx). Paris : , 264 p. ISBN 2-13-047001-7 (Actuel Marx-Confrontation).

- Bonneuil C., Thomas F., et Petitjean O.**, 2012. *Semences : une histoire politique : amélioration des plantes, agriculture et alimentation en France depuis la Seconde Guerre mondiale*. Fondation Charles Léopold Mayer, 216 p.
- Bonny S.**, 1997. Quelles perspectives d'évolution pour l'agriculture française face aux mutations en cours? (173), p. 121-140. DOI: <https://doi.org/10.3406/noroi.1997.6776>
- Boulakia T.**, 2024. Ambivalence de l'attachement au travail. Le cas de l'élevage laitier. *Sociologie du travail*, 66 (2). DOI: [10.4000/11o4v](https://doi.org/10.4000/11o4v)
- Bouvrot L.**, 2023. *Analyse de la durabilité des structures agrirurales en Bourgogne-Franche-Comté*. Dijon : L'Institut Agro Dijon, 93 p. (Consulté le 21 octobre 2023).
- Cap Rural**, 2024. *Je m'intéresse à : l'Agriruralité*. https://www.caprural.org/je-m-interesse-a/agriruralite#Agriruralite_1 (Consulté le 17 décembre 2024).
- Cassely J.-L.**, 2018. Bullshit jobs: quand la démotivation des cadres menace le futur de l'entreprise. *Constructif*, 50 (2), p. 52-55. DOI: [10.3917/const.050.0052](https://doi.org/10.3917/const.050.0052)
- Chambre d'Agriculture de Bretagne**, 2025. *Solutions, astuces et auto diagnostic sur le travail en agriculture*. <https://bretagne.chambres-agriculture.fr/mes-projets/mon-entreprise/organisation-du-travail/autodiagnostic-et-solutions-astuces/> (Consulté le 28 janvier 2025).
- Cherré B., Laarraf Z., et Yanat Z.**, 2014. Dissonance éthique: forme de souffrance par la perte de sens au travail. *Recherches en Sciences de Gestion*, 100 (1), p. 143-172. DOI: [10.3917/resg.100.0143](https://doi.org/10.3917/resg.100.0143)
- Chiffolleau Y. et Prevost B.**, 2012. Les circuits courts, des innovations sociales pour une alimentation durable dans les territoires. *Noroi*, (224), p. 7-20. DOI: [10.4000/noroi.4245](https://doi.org/10.4000/noroi.4245)
- CNESST (Commission des normes de l'équité de la santé et de la sécurité du travail)**, 2023. *Facteurs de risques psychosociaux liés au travail | Commission des normes de l'équité de la santé et de la sécurité du travail*. <https://www.cnesst.gouv.qc.ca/fr/prevention-securite/sante-psychologique/facteurs-risques-psychosociaux-lies-au-travail> (Consulté le 28 janvier 2025).
- Comer C.**, 2021. Les composantes morale et politique du travail parental des agricultrices. *Travail, genre et sociétés*, 45 (1), p. 57-76. DOI: [10.3917/tgs.045.0057](https://doi.org/10.3917/tgs.045.0057)
- Cour des Comptes**, 2023. *La politique d'installation des nouveaux agriculteurs et de transmission des exploitations agricoles | Cour des comptes*. Paris, France : 188 p. <https://www.ccomptes.fr/fr/publications/la-politique-dinstallation-des-nouveaux-agriculteurs-et-de-transmission-des> (Consulté le 24 janvier 2025).
- CreActE**, 2014. *Des combinaisons d'activités pour créer des entreprises et des emplois.: apports du projet de recherche PSDR*. <https://www.caprural.org/publications/item/l-agriruralite-des-combinaisons-d-activites-pour-creer-des-entreprises-et-des-emplois-apports-du-projet-de-recherche-psdr-creacte-plate-forme-regionale-developpement-rural-2014> (Consulté le 17 décembre 2024).
- Cuisenier J., Domenach J.-M., et Bartoli H.**, 1958. Science économique et travail. *Esprit* (1940-), (261 (5)), p. 719-745.
- De Farcy H.**, 1971. Agriculture secteur dominé: pour une stratégie de la libération paysanne. *Economies et Sociétés*, 5 (5), p. 909-919. DOI: [10.3406/esag.1971.1546](https://doi.org/10.3406/esag.1971.1546)
- Dedieu B., Servière G., Madelrieux S., Dobremez L., et Cournut S.**, 2006. Comment appréhender conjointement les changements techniques et les changements du travail en élevage? *Cahiers Agricultures*, 15 (6), p. 506-513 (1). DOI: [10.1684/agr.2006.0028](https://doi.org/10.1684/agr.2006.0028)

- Dejours C.**, 2003. *L'évaluation du travail à l'épreuve du réel: critique des fondements de l'évaluation*. Éditions Quæ ISBN 978-2-7592-2460-9 DOI: [10.3917/quae.dejou.2003.01](https://doi.org/10.3917/quae.dejou.2003.01)
- Deléage E.**, 2018. Retour à la terre: entre promesses et contradictions. *Écologie & Politique*, 57 (2), p. 39-49. DOI: [10.3917/ecopo1.057.0039](https://doi.org/10.3917/ecopo1.057.0039)
- Devienne S.**, 2018. Les révolutions agricoles contemporaines en France. Dans : *Les mutations récentes du foncier et des agriculteurs en Europe*. Besançon : Presses universitaires de Franche-Comté, p. 22-52.
- Dockès A.-C., Couzy C., Bousquet D., Daridan D., Gallot S., Magdelaine P., Pilorgé E., Vandeputte B., Raymond F., Aït Aïssa M., Mouchart A., Vinatier J.-M., Augeard P., Birlouez E., Dourlens P., Turquin O., Ingrand S., et Chapuy P.**, 2007. *Les transformations du métier d'agriculteur: conséquences pour la recherche développement* (210759008). Institut de l'Elevage, 163 p. p.<https://hal.science/hal-01195179> (Consulté le 30 janvier 2025).
- DRAAF Bourgogne-Franche-Comté**, 2022. *Fiche territoriale synthétique du Recensement Agricole 2020: Région Bourgogne-Franche-Comté*. https://draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr/IMG/html/fts_ra2020_region_bourgogne_franche_comte-2.html#signes-de-qualit%C3%A9-diversification-et-circuits-courts (Consulté le 17 décembre 2024).
- FADEAR et Confédération paysanne**, [s d]. *Agriculture paysanne: Le manuel*. https://www.agriculturepaysanne.org/IMG/pdf/2.1.manuel_agriculture_paysanne.pdf (Consulté le 28 janvier 2025).
- Forget V., Depeyrot J.-N., Mahé M., Midler E., Hugonnet M., Beaujeu R., Grandjean A., et Hérault B.**, 2019. *Actif Agri: transformations des emplois et des activités en agriculture*. <https://agriculture.gouv.fr/actifagri-transformations-des-emplois-et-des-activites-en-agriculture-analyse-ndeg145> (Consulté le 25 janvier 2025).
- Friedmann G.**, 1964. *Le Travail en miettes*. Gallimard. France : , 384 p. ISBN ISBN: 2070350517(Idées).
- Galliano D., Lallau B., et Touzard J.-M.**, 2017. Coexistences et transitions dans l'agriculture. *Revue Française de Socio-Économie*, n° 18 (1), p. 23-30. DOI: [10.3917/rfse.018.0023](https://doi.org/10.3917/rfse.018.0023)
- Gazo C.**, 2023. Se reconverter dans l'agriculture: du retour au recours à la terre. *Études rurales*, 211 (1), p. 141-163. DOI: [10.4000/etudesrurales.31354](https://doi.org/10.4000/etudesrurales.31354)
- Géococonfluences**, 2023. *Ancrage territorial*. <https://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/ancrage-territorial> (Consulté le 17 décembre 2024).
- Gibrat C. et Le Coeur X.**, 2023. *Adaptations de la politique d'accompagnement de l'installation en particulier vis-à-vis des personnes non issues du milieu agricole* (23030). CGAAER, (Consulté le 21 janvier 2025).
- Giraud C. et Rémy J.**, 2013. *Division conjugale du travail et légitimité professionnelle*. <https://shs.cairn.info/revue-travail-genre-et-societes-2013-2-page-155?lang=fr> (Consulté le 30 janvier 2025).
- Goldthorpe J.H., Lockwood D., Bechhofer F., Chamozi J.-P., Caroux-Destray J., Caroux F., et Caroux-Destray J.P.**, 1972. *L'ouvrier de l'abondance*. Paris, France : Éd. du Seuil, 252 p. ISBN 978-2-02-002470-9
- Graeber D.**, 2018. *Bullshit Jobs*. Les liens qui libèrent. Paris : , 416 p. ISBN 979-10-209-0633-5
- Guétat-Bernard H.**, 2015. Travail des femmes et rapport de genre dans les agricultures familiales: analyse des similitudes entre la France et le Cameroun. (221), p. 89-106. DOI: [10.3917/rtm.221.0089](https://doi.org/10.3917/rtm.221.0089)

Guimont C. et Villalba B., 2018. L'espace politique agricole français (1945-2015). Dans : *Les mutations récentes du foncier et des agriculteurs en Europe*. Besançon : Presses universitaires de Franche-Comté, p. 53-74.

Hautefort L., 2021. Les collectifs de néoruraux : une incarnation de l'alternative en milieu rural. Entre invisibilité institutionnelle et médiatisation croissante. *Pour*, N° 239 (1), p. 151-166. DOI: [10.3917/pour.239.0151](https://doi.org/10.3917/pour.239.0151)

INRAE, 2024. *Travail et Emploi en Agriculture: Un demi-siècle de mutations profondes*.

INSEE, 2024. *Diversification des activités des exploitations agricoles*. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/7728853?sommaire=7728903> (Consulté le 24 janvier 2025).

INSEE, 2020. *Les agriculteurs: de moins en moins nombreux et de plus en plus d'hommes* (212). Paris : INSEE, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4806717> (Consulté le 27 janvier 2025).

Inter-AFOCG, 2020. *De la comptabilité à la gestion et à l'exploration des possibles*. https://interafocg.org/medias/files/histoire_du_reseau/interafocg_de_la_compta_a_la_gestion_et_l_exploration_des_possibles_pr_nwl1.pdf (Consulté le 30 janvier 2025).

Jonnard M. et Sencébé Y., 2024. *État des lieux de L'agriruralité en Bourgogne-Franche-Comté: analyse qualitative d'entretiens menés auprès de structures agrirurales*. Dijon : L'Institut Agro Dijon, (Consulté le 17 décembre 2024).

Lacroix A. et Mollard A., 1991. Mesurer le travail agricole. De l'enregistrement à la reconstruction analytique. *Cahiers d'économie et sociologie rurales*, (20), p. 27-46. DOI: [10.3406/reae.1991.1266](https://doi.org/10.3406/reae.1991.1266)

Lacroix M., Chevassu M., Foissac M., Mattei F., Matz J.-P., et Roman A., 2020. Les outils numériques à l'usage des honnêtes gens. *Archives des Maladies Professionnelles et de l'Environnement*, 81 (5), p. 440. DOI: [10.1016/j.admp.2020.03.820](https://doi.org/10.1016/j.admp.2020.03.820)

L'Atelier Paysan, NA. *Qui sommes-nous ?* <https://www.latelierpaysan.org/Qui-sommes-nous> (Consulté le 30 janvier 2025).

Laurent C., Mouriaux M.-F., et Mundler P., 2006. Combinaison d'activités professionnelles et multifonctionnalité de l'agriculture: une résurgence de la dimension territoriale? , p. 59. DOI: [hal-02824231](https://doi.org/10.1016/j.admp.2020.03.820)

Lemerle B. et Chicot B., 2018. *Observatoire des troubles musculo-squelettiques des actifs agricoles*. <https://ssa.msa.fr/document/observatoire-des-troubles-musculo-squelettiques-des-actifs-agricoles/> (Consulté le 30 janvier 2025).

Malassis L., 1958. *Economie des exploitations agricoles: essai sur les structures et les resultats des exploitatons agricoles de grande et de petite superficie*. Paris : Arnaud Colin, 302 p.

Marx K., 1872. *Le Capital*. Paris, France : Maurice Lachâtre, 240 p.

Mazoyer M. et Roudart L., 1997. *Histoire des agricultures du Monde: Du néolithique à la crise contemporaine*. Paris : Éditions du Seuil, 736 p. ISBN 2-02-053061-9

Méda D., 2010a. Comment mesurer la valeur accordée au travail? *Sociologie*, 1 (1), p. 121-140. DOI: [10.3917/socio.001.0121](https://doi.org/10.3917/socio.001.0121)

Méda D., 2016. L'avenir du travail: sens et valeur du travail en Europe. *International Labour Office*, (18).

Méda D., 2010b. Le travail: une valeur en voie de disparition? DOI: [10.3917/flam.meda.2010.01](https://doi.org/10.3917/flam.meda.2010.01)

Mendras H., 1967. *La Fin des paysans: innovations et changement dans l'agriculture française*. Paris : S.É.D.É.I.S., 361 p.

- Mondy B.**, 2014. Agriculture de services et évolution du métier d'agriculteur. *Pour*, 221 (1), p. 87-96. DOI: [10.3917/pour.221.0087](https://doi.org/10.3917/pour.221.0087)
- Muller P.**, 1987. Un métier né de la crise: exploitant rural. *Sociologie du Travail*, 4 (87), p. 459-475. DOI: [10.3406/sotra.1987.2385](https://doi.org/10.3406/sotra.1987.2385)
- Muller P., Faure A., et Gerbaux F.**, 1989. *Les entrepreneurs ruraux: agriculteurs, artisans, commerçants, élus locaux*. L'Harmattan. Paris : Persée - Portail des revues scientifiques en SHS, 190 p. ISBN 2-7384-0105-8
- Mundler P. et Rémy J.**, 2012. L'exploitation familiale à la française: une institution dépassée? 183-184, p. 161-179. DOI: [10.3917/lhs.183.0161](https://doi.org/10.3917/lhs.183.0161)
- Mutuelle Sociale Agricole**, 2022. *Les installations d'exploitants agricoles continuent de reculer en 2020*. <https://statistiques.msa.fr/publication/les-installations-dexploitants-agricoles-continuent-de-reculer-en-2020-infostat/> (Consulté le 30 janvier 2025).
- Nicourt C.**, 2013. *Être agriculteur aujourd'hui. L'individualisation du travail des agriculteurs*. Versaille : Quae, 288 p. ISBN 2-7592-1955-0(Nature et Société).
- Périlleux T. et Vendramin P.**, 2017. Le travail est-il devenu insoutenable? *Sociétés en changement*, 1.
- Pin C.**, 2023. L'entretien semi-directif. *LIEPP Methods Brief / Fiches méthodologiques du LIEPP*,
- Polanyi K.**, 1983. *La grande transformation: aux origines politiques et économiques de notre temps*. Gallimard. , 419 p. ISBN 2-07-021332-3(Bibliothèque).
- Porcher J.**, 2002. « Tu fais trop de sentiment », « Bien-être animal », répression de l'affectivité, souffrance des éleveurs. *Travailler*, 8 (2), p. 111-134. DOI: [10.3917/trav.008.0111](https://doi.org/10.3917/trav.008.0111)
- Pruvost G.**, 2022. Changer d'échelle: penser et vivre depuis les maisonnées. *Terrestres, La revue des écologies radicales*. 05/01/2022.
- RARES**, 2023. *Accompagner les agriruraux dans leur création d'activité*.
- Renault E.**, 2021. Travail reproductif et exploitation: de Marx aux théories féministes de la reproduction. (70), p. 45-61. DOI: [10.3917/amx.070.0045](https://doi.org/10.3917/amx.070.0045)
- Réseau CIVAM**, 2022. *Diagnostic de durabilité: guide utilisateur 2022*. <https://www.civam.org/wp-content/uploads/2023/02/Diagnostic-durabilite-guide-utilisateur-2022.pdf> (Consulté le 29 janvier 2025).
- Réseau CIVAM**, 2020. *Promouvoir des politiques qui assurent le renouvellement des générations*. <https://www.civam.org/participer-a-laction-publique/promouvoir-des-politiques-qui-assurent-le-renouvellement-des-generations/> (Consulté le 24 janvier 2025).
- SAFER Bourgogne Franche-Comté**, 2018. *Le marché foncier rural en Bourgogne-Franche-Comté en 2017*. https://www.saferbfc.com/documents/bfc_le_marche_foncier_2017.pdf (Consulté le 28 janvier 2025).
- Socialter**, 2023. Ces terres qui se défendent. N° hors-série(HS15), p. 180.
- Supiot A.**, 2015. *Critique du droit du travail*. 3^e éd.Presses Universitaires de France - P.U.F., 280 p. ISBN 978-2-13-065169-7(Quadrige).
- Thénard V. et Triboulet P.**, 2017. Autonomie dans les systèmes agricoles: Définition. INRAE DOI: [10.17180/92A8-D925](https://doi.org/10.17180/92A8-D925)

Toulmé F. et **Felício M.**, 2024. *Les reflets du monde: et travailler et vivre*. Éditions Delcourt, 1 volume (347 pages) ; illustrations en couleur, couverture illustrée en couleur, portrait, photographies ; 24 cm p. ISBN 978-2-413-07827-2(Encrages).

Tourne M., 2018a. «Et si on parlait du travail?» une action de prévention primaire des Risques Psychosociaux des exploitants agricoles développée par la Mutualité Sociale Agricole. Dans : *53ème Congrès International Société d'Ergonomie de Langue Française*. Bordeaux :

Tourne M., 2018b. «Et si on parlait du travail?» une action de prévention primaire des Risques Psychosociaux des exploitants agricoles développée par la Mutualité Sociale Agricole.

Weber M., 1986. Enquête sur la situation des ouvriers agricoles à l'Est de l'Elbe. Conclusions prospectives. *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 65 (1), p. 65-69. DOI: [10.3406/arss.1986.2350](https://doi.org/10.3406/arss.1986.2350)

Weber M., 1904. *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme de Max Weber*. Paris : Librairie Plon, 341 p.

Zahm F. et **Girard S.**, 2023. *La méthode IDEA 4: indicateurs de durabilité des exploitations agricoles principes & guide d'utilisation évaluer la durabilité des exploitations agricoles*. Dijon : Educagri éditions ISBN 979-10-275-0544-9

ANNEXE 1 : DESCRIPTION DES PROFILS ET DES ACTIVITES DES AGRICULTEURS RENCONTRES

Structure	NIMA IMA	CF HCF	Type	Année d'installation	Retraité	Niveau d'étude et Diplôme	Expérience professionnelle	Activités agricoles actuelles	Activités non-agricoles actuelles
A1	IMA	HCF	Homme Collectif	2022	Non	Bac +5 BPREA	Professeur en école maternelle (Montessori), vendange	Chèvres, maraîchage de légumes d'hiver, poules pondeuses, chevaux de trait (<i>Autres sur site : pépinière, viticulture</i>)	Transformation de fromages, vente directe, wwoofing (autres sur site : boulangers, céramique, organisation d'évènement)
A2	NIMA	HCF	Femme Collectif	2020	Non	Bac +5 (<i>DESS Espace rural et environnement</i>) BPREA	Bureau d'étude environnement, vendange	Pépinière (<i>Autres sur site : élevage caprin, chevaux de trait, maraîchage, viticulture</i>)	Organisation d'évènements, transformation et vente (autres sur site : boulangers, céramique, wwoofing)
A3	NIMA	HCF	Couple	2009	Oui	Bac +5 (<i>Sage-femme</i>) et Bac +3 (<i>Agricole</i>)	Structure de la petite enfance et Enseignant en lycée agricole	Élevage de chevaux comtois, Jardin, verger, chèvres, moutons, basse-cour	Accueil, activités autour du cheval, transformation de pain et de fromages Gîte, chambres et tables d'hôtes
A4	IMA	CF	Homme	2001	Non	Bac +3 (<i>BTS Technologie végétale, CSTC</i>)	Enseignant en maison familiale	Pommes de terre, céréales, pisciculture, Travaux à façon	Organisation d'évènements à la ferme (repas), vente en direct
A5	IMA	HCF	Couple	2000	Oui	Bac agricole Étude supérieure (<i>enseignement</i>)	Professeur de mathématique et 3 autres fermes avant celle actuelle	Élevage de chevaux comtois et de vaches allaitantes	Chambres d'hôtes
A6	IMA	HCF	Famille	1984	Oui	Bac +2 (<i>IUT Agronomie</i>)	Salariat agricole, contrôle laitier et conseiller agricole	Élevage diversifié (vache lait, porc, lapin), maraîchage, grande culture	Chambre d'hôte, accueil scolaire et portes ouvertes, vente à la ferme, production d'énergie (méthaniseur) ¹
A7	IMA	CF	Famille	2017 (Temps plein)	Non	Bac +2 (<i>BTS agricole</i>)	Enseignement en maison familiale, service de remplacement	Polyculture élevage	Gîte, vente directe, transformation
A8	NIMA	HCF	Femme	2014	Non	Bac +3 (<i>Langue</i>) CAP menuiserie BPREA	Menuiserie, Fromagerie et Vendanges	Maraîchage, vergers, céréales, poules pondeuses, moutons et chèvres, légumes secs en rotation	Association « <i>aux petits oignons</i> » pour faire des événements culturels dans sa ferme, Transformation
A9	NIMA	HCF	Femme	2010	Non	Bac +5 (<i>DESS en aménagement du territoire</i>)	Agent de développement rural et dans le social	Maraîchage bio diversifié, petits fruits, vergers, poules pondeuses	Transformation (<i>sorbet, choucroutes, confitures, gelée, caviar d'aubergine</i>)
A10	NIMA	HCF	Femme	2013	Oui	Bac +2 minimum (<i>Commerce</i>)	Assistante de direction, Atelier de cuisine	Maraîchage, culture de petits fruits, cueillette sauvage	Gîte, transformation (<i>chutney, confitures...</i>), vente direct, ateliers de cuisine végétarienne
A11	NIMA	HCF	Homme	2004	Oui	Bac +3 (<i>Horticulture</i>)	Jardinier fonctionnaire	Jardin pédagogique	Chambres d'hôtes et animation pédagogique
A12	NIMA	CF	Femme	2009	Non	Bac +3 minimum (<i>Droit</i>)	Agente économique rural FR CUMA ; SCOP	Moutons et chèvres, grandes cultures, jardin en autoconsommation	Chambres et tables d'hôtel

¹ Cette activité, de production d'énergie par la structure A6 ne rentre pas dans les activités non-agricoles de la diversification du RARES. Elle n'est donc pas prise en compte dans l'analyse.

ANNEXE 2 : QUATRE CATEGORIES POUR SITUER LE TRAVAIL TENABLE ET NON TENABLE CROISEES AVEC LA TYPOLOGIE DES TRAJECTOIRE CHEZ 12 AGRICULTEUR.S EN BFC

Ceux qui tiennent le travail	Ceux entre deux : aiment leur travail, mais pas de changement de prévu	Ceux entre deux : aiment leur travail mais besoin de changement	Ceux qui ne tiennent pas leur travail
A5 (2000)	A6 (1984, avec plusieurs évolutions depuis)	A9 (2010)	A4 (2001)
A10 (2013)	A1 (2022)	A8 (2015)	
A3 (2009)		A12 (2009)	
A11 (2005)			
A7 (1989)			
A2 (2020)			

Typologie selon la trajectoire

- **Type 1** : Les exploitant.es ruraux.ales
- **Type 2** : Les néo-paysan.nes en maisonnée
- **Type 3** : Les militant.es du quotidien
- **Type 4** : Le jardinier pédagogue